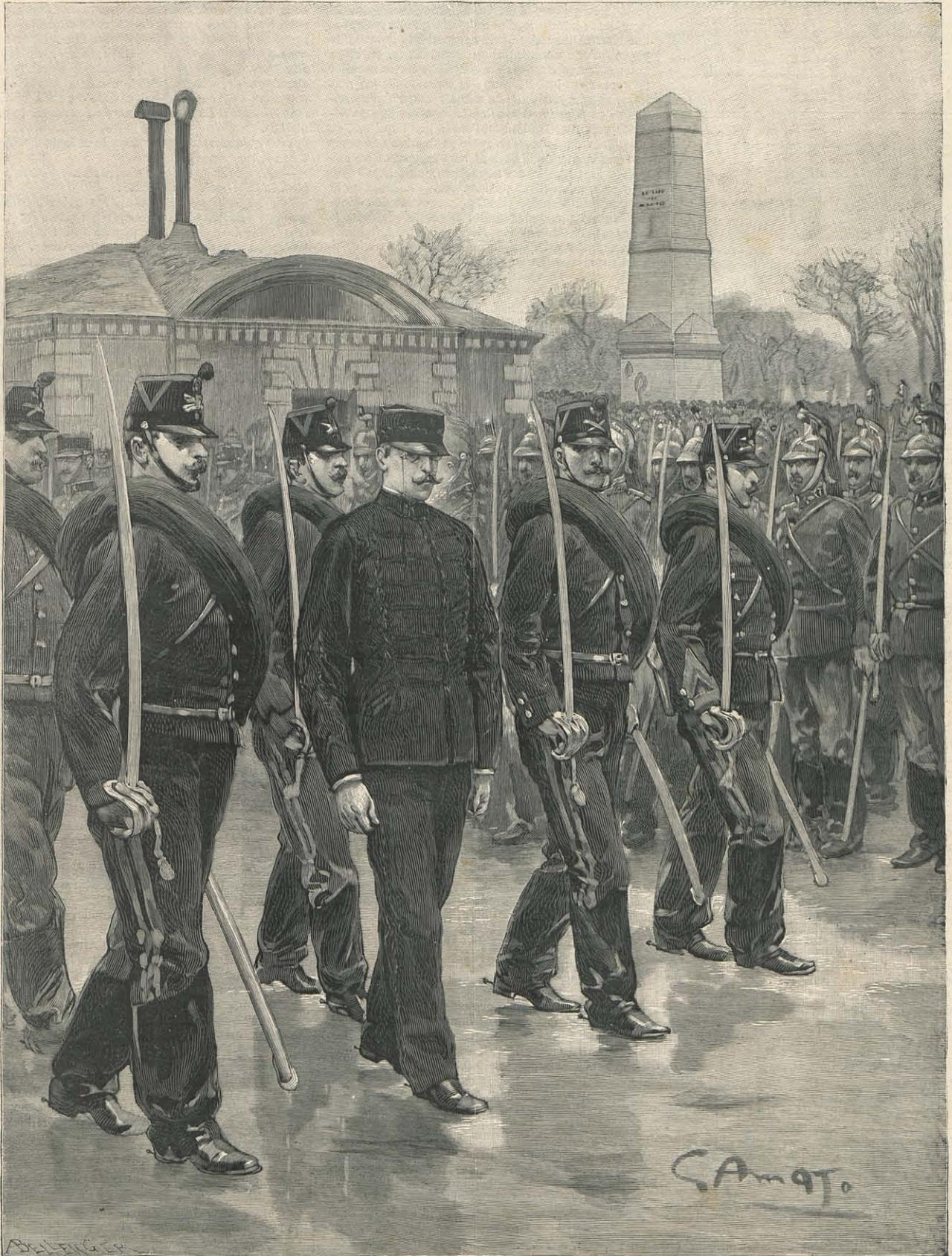


L'ILLUSTRATION

Prix du numéro : 75 cent.

SAMEDI 12 JANVIER 1895

53^e Année. — N° 2707



DÉGRADATION DU CAPITAINE DREYFUS. — Le défilé devant les troupes.

AVIS AUX ACTIONNAIRES
de l'Illustration

MM. les actionnaires de la Société du journal l'Illustration sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mercredi 30 janvier 1895, au siège social, 13, rue Saint-Georges, à deux heures.

ORDRE DU JOUR

Examen et approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes de l'exercice 1894. — Répartition des bénéfices. — Fixation du dividende. — Renouvellement du conseil de surveillance. — Fixation du chiffre du traitement du gérant pour l'année 1895. — Fixation du prix auquel le gérant pourra procéder au rachat d'actions de la Société en 1895. — Tirage au sort des obligations à rembourser en 1895.

COURRIER DE PARIS



On ne fait pas toujours assez attention aux petits détails. Ils ont leur intérêt et leur ironie. Samedi dernier, alors qu'il se rendait à ce lugubre spectacle de la dégradation de Dreyfus (leçon de morale et terrible exemple), un Parisien s'arrêta devant l'affiche d'un drame qu'on jouait dans un théâtre voisin, Tivoli, je crois. Et l'affiche portait ce titre : *L'Espion du Roi*.

Lorsque toute la sombre cérémonie fut terminée, lorsque l'ex-capitaine, les menottes aux mains, fut emporté par le panier à salade, après le défilé des troupes marquant le pas sur le pas redoublé de *Sambre-et-Meuse*, une voiture traversa la foule. Elle portait cette inscription : *Déménagements. Maison Dalleinagne...*

Dalleinagne ! Il semblait qu'il y eût, dans ce hasard, une dernière protestation contre le traître, et le nom d'un honnête négociant devenait ainsi un dernier trait et comme un dernier cri de la foule. Pendant ce temps, les cavaliers de la garde républicaine galopaient dans le frais matin, du côté des quais, par l'Esplanade des Invalides.

Oubliions ce drame angoissant, dont j'ai voulu marquer un trait suprême. Le mieux maintenant est de laisser dans son île l'homme qui commanda, un moment, à des soldats français et que des soldats ont vu passer, dégalonné, réduit à un costume qui tout à l'heure était un des plus brillants et des plus fiers de notre armée et qui brusquement avait pris l'aspect terne et banal d'un uniforme de portier de petit hôtel. Rien de plus tragique qu'une telle transformation. Tout l'honneur était tombé avec les galons.

Mais n'en parlons plus, voulez-vous ? Cela est attristant et nous avons eu, depuis l'affaire de ce traître, la sensation d'un cauchemar. Les autres scandales ne mettent pas en cause la grande muette ; et que l'affaire des chemins de fer du Sud vienne se greffer sur celle des chantages, elle n'est pas de celles qui troublent, inquiètent, déroutent la conscience publique. Il y a toujours eu des traîtres et des tripoteurs dans le monde et la figure du baron Reinach reparait en cette affaire comme l'énigmatique rictus de Cornélius Herz reparaitra encore dans beaucoup d'autres. Je dirais volontiers que ce nouveau scandale regarde surtout les hommes spéciaux, et c'est pourquoi il passionnera moins l'opinion, un peu harassée, l'opinion qui se dit : « Nous laissera-t-on tranquilles, à la fin, et le nettoyage complet ne va-t-il point se faire ? »

La pensée du nettoyage, de la lessive, de l'épuration, est attribuée à l'influence personnelle de M. Casimir-Perier, et c'est un des meilleurs titres du Président de la République à la confiance nationale. Il y a longtemps que M. Alexandre Dumas a dit : « Ce qu'il y a encore de plus malin et de plus sûr, en ce monde, c'est d'être honnête ! »

L'honnêteté indiscutée d'un Chef d'Etat lui donne une rûde force, surtout à l'heure où tant de mains sont soupçonnées d'avoir besoin de savon.

En fait de procès — puisque le vent est à la justice — on n'a pas assez remarqué l'étonnante aventure de M^{lle} Delna assignant devant la police correctionnelle un cocher, dont j'oublie le nom, et qui l'avait poursuivie jusque chez elle en lui réclamant (et comment ! et avec quels cris !) le prix d'une course que la charmante actrice ne lui devait pas.

Il est étonnant, ce cocher. Il conduit une femme blonde. Il prend pour elle M^{lle} Delna, qui est brune, et il se plaint dans l'escalier de la chanteuse en

chantant lui-même un refrain assez populaire, parait-il : *les Députés à Mazas*.

Mais il ne se contente pas de chanter les *Députés à Mazas*, il injurie M^{lle} Delna, il l'invective, il pénètre chez elle, et, pour prix d'une course que M^{lle} Delna ne lui doit pas, il saisit un manchon et s'écrie : « Je me paye avec ! »

Je sais bien que cet irascible manieur de chevaux a reconnu son erreur. Ce n'était pas M^{lle} Delna mais M^{lle} Baillièrre qu'il venait de conduire. Il n'en a pas moins insulté M^{lle} Delna et même il a rendu malade la pauvre fille, tremblante d'émotion. Je rappelle l'historiette, d'abord parce qu'elle intéresse une charmante artiste, très sympathique, et ensuite parce qu'elle nous intéresse tous. Tous, en effet, nous sommes exposés à avoir dans notre escalier un cocher « sujet à l'erreur » et, comme dit ma portière, nous agonisant de sottises entre deux couplets des *Députés à Mazas*. Le cocher, que je défends volontiers quand on l'exploite et qui est, en effet, très exploité, n'en reste pas moins une sorte de tyran domestique et dont les caprices et les exigences font réellement souffrir le public.

Je sais qu'on n'est pas toujours généreux pour les cochers. Bien des clients (et surtout des clientes) ont le pourboire grêle. D'autres plantent là leur cocher et disparaissent, sans payer. Le pauvre homme, au bout d'un certain temps d'attente, interroge le concierge, ou, ayant stationné devant quelque grand magasin à plusieurs issues, dit :

— C'est bien. Je suis refait !

Est-ce une raison pour que la méchante humeur et la mauvaise grâce soient dans les habitudes des cochers ? Je le voudrais plus courtois. Ils le sont à Londres, ils le sont à Naples. Je n'ignore point qu'ils ne peuvent pas sortir tous du salon de M^{me} Swetchine ; mais, quand on leur fait passer un examen, je voudrais que la première recommandation qu'on leur fit fût : « Surtout, soyez poli. Le client n'est pas une victime qui vous est livrée, c'est un consommateur qui vous fait vivre ! »

Fajoute qu'il y a des clients bien niais aussi. L'autre jour, j'avais un grand rassemblement autour d'une voiture de louage. C'était un monsieur qui, exposant ses griefs à un gardien de la paix, avait la prétention de faire *empoigner* son cocher par le sergent de ville.

— Il a été insolent, ignoblement insolent ! Il m'a appelé...

— Comment vous a-t-il appelé ?

— Je ne peux pas le dire en public, je ne le dirai que devant le commissaire !

— Mais enfin, monsieur, avant d'aller devant le commissaire, il faudrait savoir...

— Eh bien, dit le client, il m'a appelé *piéton*, voilà ! Est-ce que j'ai l'air d'un *piéton* ?

J'ignore la peine encourue par le cocher pour avoir traité de *piéton* un homme à pied, mais je sais que le cocher de M^{lle} Delna, qui était le cocher d'une autre personne, fera de la prison pour avoir chanté les *Députés à Mazas* dans l'escalier de *Mistress Quickly*.

Toutes les chansons ne mènent pas au cachot. Voici M. Gérault-Richard qui fut un chansonnier et que le peuple a fait député. Pourquoi ? Parce qu'il a insulté la *tête de pipe présidentielle* (style de réunions publiques). M. Gérault-Richard, naguère établi marchand de chansons, rue Rocroy, et rimaux des couplets sentimentaux pour les cafés-concerts où le poète Marcel Legay, très original avec ses cheveux longs, célèbre des paysages à la Pierre Dupont, M. Gérault-Richard va nous donner des lois. Et tiens-toi bien, bourgeoisie !

Prends bien garde.

Prends bien garde :

C'est le *Chambard* qui te regarde.

C'est le bon *Chambard* qui t'attend !

Le *Chambard* ! Je ne crois pas que les lecteurs qui commentent avec grande importance à cet hebdomadaire agressif et violent. Mais il est important, il est influent, il représente des revendications bruyantes, puisque tout un arrondissement de Paris s'est réuni pour en envoyer le rédacteur en chef au Palais-Bourbon.

— C'est, me dira-t-on, tout simplement parce que M. Gérault-Richard était à Sainte-Pélagie !

C'est certain, et la prison, en ce pays de France, toujours opposant (opposant à quoi ? opposant à tout !) sera toujours l'antichambre de la Chambre.

Et c'est, pour un philosophe qui ouvre le matin son journal, un ironique sujet de réflexions que la rencontre de ces deux nouvelles si différentes :

— *Côte-d'Or* (2^e circonscription). M. Ernest Carnot : 8,895 voix. Elu.

Seine (XIII^e arrondissement). M. Gérault-Richard : 2,742 voix. Elu.

Monologue du philosophe :

— Pourquoi M. Ernest Carnot est-il élu ? — Parce qu'il est le fils d'un président de République.

— Pourquoi M. Gérault-Richard est-il élu ? — Parce qu'il a insulté un président de République.

Les députés reviennent, et les boutiques du jour de l'An seront encore debout qu'ils auront déjà fait bien du tapage, bien du dégât peut-être. Le ministère n'a qu'à se bien tenir. C'est étonnant ce besoin d'attaquer le ministère lorsqu'on vient de se *retremper dans le sein de ses électeurs*. Car vous savez ce que font les députés lorsqu'ils sont en vacances : ils se *retrempent dans le sein de leurs électeurs*. C'est l'expression consacrée, c'est l'image classique. Or, généralement, un homme qui s'est retrempe dans le sein de ses électeurs n'a qu'une idée — mais il l'a bien — c'est de renverser le ministère.

Tout en « se retremplant dans le sein de ses électeurs », il se disait :

— Sur quelle question embarrassante pourrais-je bien interpellier les ministres ?

Peu importe que les ministres soient, comme aujourd'hui, d'honnêtes gens, très avertis et très déterminés au bien : le député qui s'est « retrempe », etc. ne rêve que plaies et bosses. Aussi bien, en avant les interpellations, les questions à *la Millerand* et les tapages à *la Jaurès* !

On devrait cependant un peu songer non pas seulement à ces rivalités intérieures, mais aux petits points noirs intérieurs. Je sais bien, par exemple, que le rappel et le remplacement de M. Ressmann, ambassadeur d'Italie, ne signifie peut-être pas grand chose — rien du tout même si l'on veut — et pourtant ce changement d'ambassadeur, au moment où les difficultés naissent en Italie, autour de M. Crispi, et ce changement coïncide avec le retour imprévu de M. Hanotaux, notre ministre des Affaires étrangères, ne laisse pas que de donner matière à songeries.

— Mais il y a longtemps que M. Ressmann devait repartir pour Rome et quant à M. Hanotaux, s'il est revenu de Cannes, c'est qu'il y faisait très froid. Tout le monde sait bien que l'on grelotte dans le Midi !

Soit. Le froid du Midi et le voyage à Rome sont dans les choses possibles, probables ; il n'en est pas moins vrai que la coïncidence est singulière et les journalistes, qui songent à tout, ont su le faire remarquer.

Ils pensent si bien à tout, les journalistes, que l'un d'eux, l'autre jour, en voyant les bandes rouges du pantalon et les galons d'or du képi d'Alfred Dreyfus tomber à terre sous les doigts de l'adjudant de gendarmerie, disait :

— Si je pouvais avoir un de ces morceaux ! Quel attrait pour notre salle de dépêches !

Voilà un admirable cri de préoccupation professionnelle. On se serait, en effet, bousculé, dans la salle de dépêches, pour voir de près les lambeaux de l'uniforme du traître. On fera foule seulement devant les photographies des morts de cette semaine. Un vieux romancier qui eut du talent et beaucoup, Alphonse Brot, vient de disparaître, à quatre-vingts ans passés. Disparaître, le mot est impropre. Alphonse Brot avait disparu depuis bien longtemps. Les générations nouvelles jettent bien avant le dernier linéol le drap glacé de leur indifférence sur la tête des vieux artistes et des vieux auteurs.

Mieux vaut, pour rester à la mode, un collectionneur artiste, comme le baron Double, qu'un littérateur, même distingué, comme Alphonse Brot. Le baron Double était une figure dans la galerie des portraits parisiens de choix. Son père avait formé une collection unique tout à fait admirable, dont les fameux vases de Fontenoy — quatre cent mille francs, cette paire de vases — formaient la pièce de choix. Le catalogue seul de ces merveilles était une rareté. Quelle joie de vivre parmi ces chefs-d'œuvre !

Et le deuil atteint une femme de goût, d'esprit, d'érudition sans pose, de charme bien parisien, causant comme le vicomte de Launay et qui a popularisé un pseudonyme qui vaut bien un tortil : *Elin-celle*. La Porte-Saint-Martin va jouer *le Collier de la Reine*. Le baron Double aurait pu, je crois, prêter au théâtre les meubles de la Reine et ses richesses, et ses richesses d'art valaient ce collier. Ah ! collier des reines ! On vous donnait jadis aux souveraines et l'on vous offre aujourd'hui en temps de réveil à M^{lle} de Pougy !

RASTIGNAC.

ÉTAT D'ÂME D'UNE PARISIENNE EN 1895

Voici quatre pages d'une écriture fine, hâtive; les phrases brèves, sautillantes, courent au long et au large de la question, jouant avec l'idée comme un chat avec un peloton de laine, embrouillant tout à plaisir, démêlant tout à souhait. L'auteur est une femme; elle le dit et on peut l'en croire; une Parisienne, on n'en saurait douter. Elle nous écrit pour nous donner son opinion sur les questions du jour et aussi sur la politique.

Entendons-nous; elle se défend très fort et bien inutilement d'en faire son occupation habituelle; elle ne prétend régler ni le sort des empires ni la destinée des républiques et, si, dans la guerre entre la Chine et le Japon, ses sympathies vont à la Chine, c'est compassion pure pour les vaincus; c'est aussi que le Japonais s'habille à l'européenne et qu'il ne restera bientôt plus d'exotisme que dans le Céleste Empire.

Elle parle du procès Dreyfus et de la cuisine électorale de Toulouse, des romans du jour et aussi des projets de l'Exposition de 1900, mais surtout des ennuyés, des heures mortes lorsqu'après dîner les hommes s'attardent au fumeur, laissant les femmes sous le coup et dans l'attente d'une rentrée imprévue qui leur enlève le charme de l'intimité tout en exaspérant leur patience. La politique la passionne peu, mais elle en veut parler, elle en parlera, et, ceci dit, elle ouvre un horizon d'aperçus que nous ne soupçonnions pas, une manière à elle d'envisager les questions. « Faites de ma lettre ce que vous voudrez, mais ne la publiez pas », dit-elle. Soit, analysons-la.

Elle se préoccupe du réveil de l'idée religieuse. Elle en est partisan, et du premier coup elle avance un argument inattendu: « Nous autres femmes, nous avons l'esprit de contradiction. Plus on s'attaque aux croyances et plus on nous y rallie. Il y a, là-dessus, un vers latin que j'ai entendu citer par un professeur de l'université et dans lequel il est question de Caton et d'une Vénus Victrix. — Pardon, madame, Vénus est ici de trop. Vous voulez parler de :

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Mais Caton la retient peu et, d'un bond, elle franchit dix-neuf siècles. « Depuis la chute de la monarchie, dont au fond nous nous soucions peu, nous affectons de la regretter. Une de mes amies, fille et femme de libéraux à tous crins, se pare de bijoux imitant la fleur de lys. C'est sa manière à elle de faire de l'opposition, et puis, convenez-en, c'est joli et bien porté. Cela vous a un air faubourg Saint-Germain... fidélité au malheur... La fidélité c'est notre fort. »

Son mari lui rebat les oreilles de conversions, d'emprunts, de baisse du taux de l'intérêt; elle s'en préoccupe peu. C'est affaire à lui d'équilibrer son budget. Elle a jeté un coup d'œil distrait sur les bulletins financiers qui s'étalent le dimanche à la quatrième page des journaux. Ce qu'elle en a retenu, c'est que l'argent est abondant, la rente à des cours élevés, le rendement des impôts en progression constante. Elle en conclut que les riches sont plus riches, les pauvres moins pauvres, et que son mari a mauvaise grâce à la chicaner sur les dépenses de sa toilette.

Sur un point, elle retarde. Les progrès du divorce la rendent réveuse; elle n'ose encore se prononcer; les arguments la touchent peu; elle raffole, par contre, des faits et preuves à l'appui. Elle les emmagasine dans sa mémoire sans ordre, sans méthode; ils s'y contredisent et se contrarient, les uns plaident pour, les autres contre. Elle vient de relire tout ce que l'on a écrit à ce sujet. Si M. A. Dumas est bien persuasif, le père Didon est bien éloquent; anguel entendre? « Avouez pourtant que le père Didon a meilleur air dans sa robe de dominicain que M. Dumas en sa redingote noire, écrit-elle; il est bien autrement imposant; il parle avec autorité, tandis que M. Dumas... je ne sais jamais s'il est sérieux. » Pourtant, elle a une amie bien mal mariée. Peut-être... si elle était à sa place... recourrait-elle au divorce, mais c'est bien grave: elle avisera.

Elle croit aimer le théâtre, mais la tragédie l'ennuie, l'opéra tout autant, et les comédies amusantes se font rares, dit-elle. Du théâtre aux fêtes religieuses de Noël il n'y a pour elle que la largeur d'un fossé; elle le franchit lestement et retombe en pleine mondanité. « Chaque année, remarque-t-elle, l'hiver empiète sur le printemps, nous nous anglicisons. Bientôt on dansera en juillet; les réceptions commenceront en avril. Bonne fortune pour les

couturières, mode ruineuse pour les femmes auxquelles il faut toilettes de bal pour l'hiver, toilettes de bal pour l'été ». Mais on ne s'anglicise pas seulement, on s'américanise aussi. L'axe social se déplace; le sceptre passe aux mains des jeunes filles; des jeunes femmes il est peu question. Elles régnaient autrefois, aujourd'hui, les voici détronées; on s'étonne quand elles dansent, on les laisse faire tapisserie, on les relègue au second plan. Qu'était une jeune fille dans le monde, il y a vingt ans? Rien. Qu'est-elle aujourd'hui? Tout. Cela lui paraît injuste. La faute en est au cigare.

Passé trente ans, un homme ne danse plus; il fume, il va au cercle, là où les femmes ne sont pas. Dans le monde, adossé à l'embrasure d'une porte, il jette un regard distrait sur la foule, échange quelques paroles banales et disparaît au bout d'une demi-heure. Cela vaut-il la peine de passer trois heures à sa toilette comme elle l'a fait hier pour la soirée de M^{me} X? Pas un compliment, pas une conversation. Assise au second rang derrière tout un bataillon de jeunes filles, elle s'est fort ennuyée. N'importe, elle y retournera dans quinze jours.

Elle ne se pique pas de logique: « Les femmes n'en ont que faire, l'intuition leur tenant lieu de tout ». En est-elle bien sûre? Elle le croit, le dit, cela suffit. Elle raffole des romans, les lit tous, même les plus épiques. Au fond elle est de l'avis de Sterne. Il demandait à une dame si elle avait lu son roman *Tristram Shandy*. « Non, lui répondit-elle, et, à vous parler franchement, on m'assure qu'il n'est pas convenable qu'une femme le lise. — Ma chère bonne dame, répliqua Sterne, ne soyez donc pas dupe de ces histoires-là. Mon ouvrage ressemble à cet enfant de deux ans qui se roule sur votre tapis et nous montre fort innocemment beaucoup de choses qu'on est dans l'usage de cacher. »

Les romans, pour elle, ont cela de bon qu'on n'y parle que d'amour et qu'après tout, quoi qu'on fasse, il faut toujours en revenir là si l'on prétend intéresser les femmes. Un magistrat, parent de M^{me} de la Sablière, lui disait un jour d'un ton grave: « Quoi! madame, toujours de l'amour et des amants! Les bêtes n'ont du moins qu'une saison... — C'est vrai, monsieur, dit-elle, mais aussi... ce sont des bêtes. »

Ce n'est pas que les romans honnêtes lui déplaisent, mais elle pense comme M. de Thiard qui, parlant des bergeries de Florian, disait: « Je les aimerais assez s'il y mettait des loups ». Elle aime les loups. Ils ont le tort de manger parfois les brebis, mais ils les tiennent éveillés. Puis, en fait de romans, elle estime que rien ne vaut ceux de la vie réelle, et les drames passionnels qui se déroulent en cour d'assises l'intéressent fort. Dans la plupart des verdicts des jurés acquittant la femme outragée qui se venge elle voit un signe des temps, un achèvement à la reconnaissance des droits de la femme, de ceux tout au moins qui lui tiennent à cœur, car des droits politiques elle ne se soucie nullement. Elle estime, et non sans raison, que le domaine féminin est bien assez vaste sans prétendre l'élargir encore et qu'à vouloir reculer les bornes de leur empire les plus grands conquérants en ont compromis la stabilité.

Ennemie déclarée d'Ibsen, de Strindberg, de la littérature scandinave à laquelle elle veut mal de mort, elle proteste que si, dans le brouillard, les objets revêtent des formes fantastiques, ces formes ne sont, à coup sûr, ni plus belles ni surtout plus vraies que dans le plein jour; qu'à les regarder constamment à travers des verres fumés, le soleil prend des teintes de suie et la nature un aspect navrant; enfin qu'à trop vouloir ménager sa vue on risque fort de se brouiller l'entendement. Puis, les personnages de leurs drames et de leurs romans dissertent trop à son gré et n'agissent pas assez: ils se perdent, à l'entendre, dans des thèses interminables, dépourvues autant d'intérêt que de solutions pratiques, et elle n'a que faire de s'égarer à leur suite dans la brume. Elle aime la lumière et le grand air, ce qui est simple et ce qui s'entend facilement. Elle goûte fort peu les Héraclite toujours prêts à s'apitoyer longuement sur la folie de leurs semblables. Comme une femme d'esprit, elle préfère les romans dont elle aimerait être l'héroïne et ne trouve aucun rôle qui la tente dans les élucubrations des écrivains du nord.

Quant à leurs imitateurs, elle les maltraite plus encore. Ils n'ont pas, eux, l'excuse du milieu et de l'atavisme; leur obscurité voulue, leurs sensations artificielles, leurs procédés compliqués, ont le don de l'agacer prodigieusement. Sans être chauvine, elle est Française et entend le rester, de cœur et d'esprit.

Elle aime l'histoire, surtout les mémoires historiques, car, comme Mérimée, elle ne goûte de l'histoire que les anecdotes. Par là elle entend le détail intime, le personnage pris sur le vif, dépouillé de l'appareil théâtral et de la mise en scène dans laquelle l'encadre trop souvent l'historien. Dans le grand homme elle veut voir l'homme, avec ses passions, ses sympathies et ses antipathies, ses aspirations et ses faiblesses, son caractère et son tempérament, et non l'une de ces froides figures que nous avons longtemps vues figurer aux frontispices des livres d'histoire, suivies d'une notice biographique plus propre à fatiguer la mémoire qu'à satisfaire l'esprit.

Où elle se donne pleine carrière, c'est sur l'Exposition de 1900. Elle en attend des merveilles, et les projets exposés sollicitent vivement son attention. Elle voudrait qu'avant de rien décider on prit l'avis des femmes; en pareille matière leur appréciation a son prix et « si, dit-elle, on les tient pour incapables de rien suggérer, elles peuvent empêcher des bévues ». Il en est une contre laquelle elle s'élève vivement, déclarant absurde la « théorie du clou » qui prévaut dans bon nombre des projets à l'étude. « Où a-t-on vu, dit-elle, qu'un clou fût nécessaire dans un bel ensemble et que l'attention doit forcément se concentrer sur un point qui tire l'œil? L'harmonie des proportions, l'élégance des lignes, la beauté des formes, voilà ce qui importe dans un tableau, dans une œuvre d'art, dans une femme, aussi bien que dans un monument et dans tout ce qui parle aux yeux. Un clou n'y ajoute rien; il est pour distraire le regard, le ramener sur quelque « fait acquis monstrueux », comme la tour Eiffel, au détriment de tout le reste. Nous ne sommes pas des barbares que l'énorme enthousiasme et ravit, mais des civilisés, délicats et raffinés, que les trop gros mots comme les trop grosses choses inquiètent et effarouchent. Notre génie est fait de nuances et d'harmonie. N'entreprenez pas de lutter, sur un terrain qui n'est pas le nôtre, de rivaliser avec les constructions monumentales de Chicago non plus que nous n'avons souci de lui emprunter ses maisons à vingt étages. Nous avons mieux à faire et les « clous » n'ajouteront rien à la beauté de notre exposition. Sur ce sujet elle est intraitable et convaincue, bien près aussi de nous convaincre.

La lettre se termine par quelques aperçus relatifs aux modes actuelles. Nous ne suivrons pas notre correspondante inconnue sur ce terrain peu sûr. Elle affirme, c'est son droit, qu'il existe une corrélation intime entre les mœurs et le vêtement et que ce n'est pas sans raisons que les femmes s'habillent « tantôt en cloches, tantôt en fourreaux de parapluies ». Ces raisons mystérieuses dépassent la portée de notre entendement, et nous devons avouer que les termes techniques dont la fin de sa missive est hérissée ne sont pas pour nous éclairer. S'il lui plaît de revenir sur ce sujet et de le traiter d'une façon intelligible, nous nous ferons un plaisir de communiquer à nos lectrices des aperçus de nature à les intéresser.

En attendant, nous la remercions de sa collaboration anonyme.

C. DE VARIGNY.

NOTES ET IMPRESSIONS

Ce qu'il faut aux esprits dont la raison n'est pas faite, c'est l'autorité: la nature a fait l'homme pour discuter et l'enfant pour croire.

JULES SIMON.

Le danger de nos démocraties est la contradiction entre nos maximes et nos mœurs.

ETIENNE LAMY.

La liberté, c'est le droit d'avoir tort.

EUGÈNE MARBEAU.

Des images! c'est ce que l'enfant demande avant d'être homme, et c'est ce qui reste à l'homme avant de mourir.

J. CLARETIE.

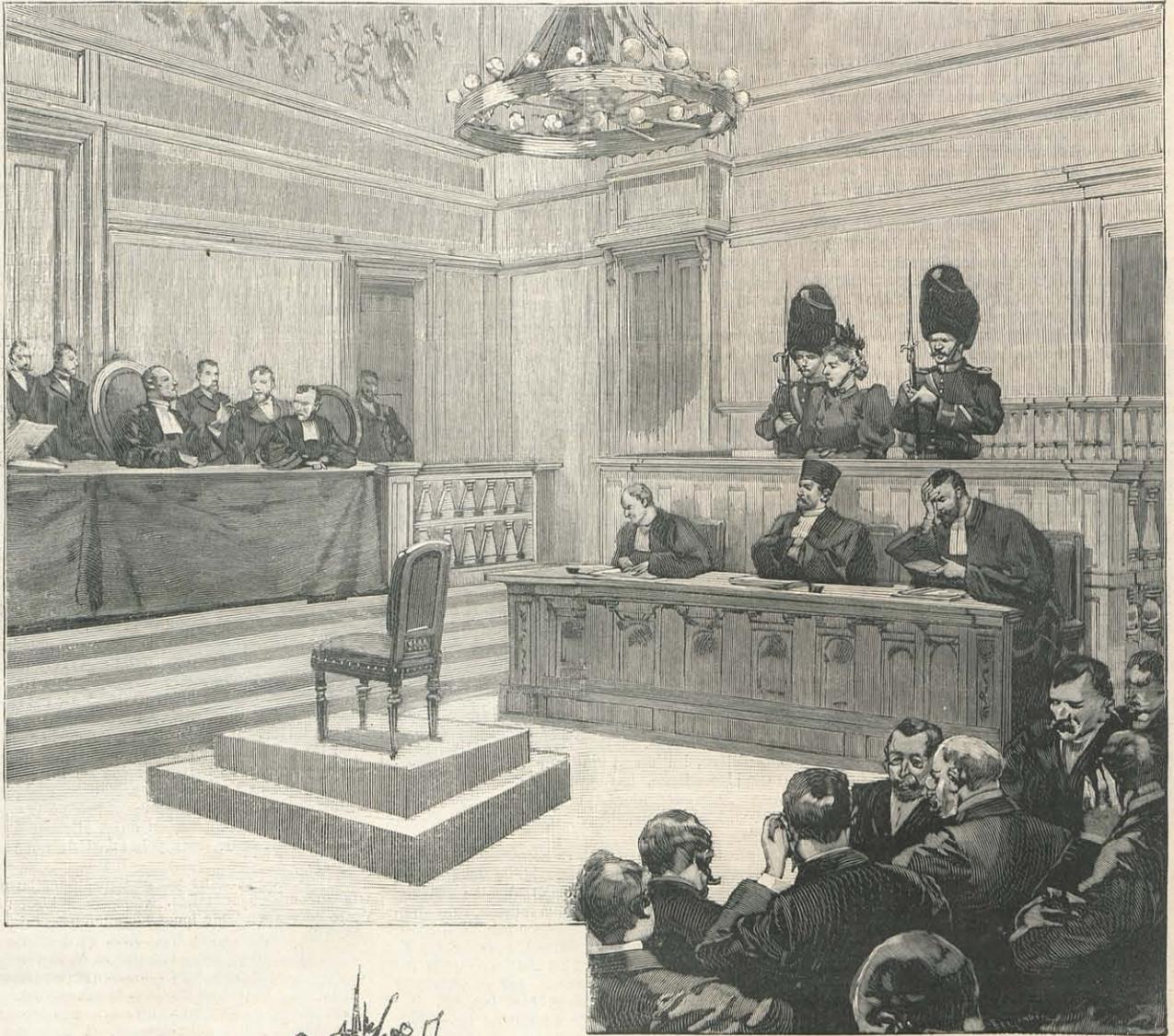
Les poèmes à faire sont toujours les plus beaux.

IBSEN.

Les socialistes d'hier proclamaient le droit au travail, ceux d'aujourd'hui le droit au repos.

La fortune vient quelquefois en dormant, jamais en rêvant.

G.-M. VALTOUR.



L'AFFAIRE JONIAUX

C'est lundi, 7 janvier, qu'ont commencé devant la Cour d'assises d'Anvers les débats de cette affaire qui promet de devenir une des causes célèbres de l'année. Elle est, en effet, des plus dramatiques : Mme Joniaux, fille du lieutenant général Jules Ablay, et femme d'un ingénieur, est accusée de trois empoisonnements successifs : sur sa sœur, d'abord, Léonie Ablay, le 24 février 1892; sur son oncle par alliance, Jacques van den Kerckhove, le 17 mars 1893; enfin sur son frère, Alfred Ablay, le 5 mars 1894. Cette succession de morts, se produisant dans des conditions identiques, éveilla les soupçons. On s'informa, et on apprit que Mme Joniaux était dans une situation pécuniaire des plus difficiles, qu'elle en était réduite à vivre d'emprunts répétés et à demander au jeu les ressources qui lui manquaient. On apprit, d'autre part, que, sur son instigation, deux des personnes décédées si brusquement avaient souscrit à son profit, et peu de temps avant leur mort, des assurances importantes sur la vie. Mme Joniaux fut arrêtée, et son procès déféré en cour d'assises.

L'appareil judiciaire est en Belgique semblable presque en tout point au nôtre, et il semble que les débats se déroulent devant une cour d'assises française. La salle d'audience rappelle la 1^{re} chambre de la cour d'appel de Paris, elle est ornée de superbes fresques modernes retraçant des scènes judiciaires de l'ancien temps. Une note exotique cependant dans ce décor banal : le bonnet à poil des deux gendarmes qui se tiennent derrière Mme Joniaux, le fusil au poing, baïonnette au canon.

C'est M. Holvoet, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, qui préside; le siège du ministère public est occupé par M. Servais, avocat général à la cour d'appel de Bruxelles; MM. Graux, du barreau de Bruxelles, et Hendrick, du barreau d'Anvers, sont assis au banc de la défense.

Mme Joniaux est une femme d'une cinquantaine d'années, aux formes massives, aux lourds cheveux blonds qui commencent à grisonner. Elle porte une toilette noire et ses épaules sont ornées d'une mantille garnie de passementerie. L'appareil de la justice semble l'impressionner tout d'abord : c'est presque en chancelant qu'elle gagne le banc des prévenus, et c'est d'une voix faible qu'elle répond aux questions préliminaires du président. Mais quand ce dernier en vient à l'objet même de l'accusation, son attitude change, ses réponses se font brusques, son ton assuré. Sa physionomie, du reste, témoigne d'une intelligence avisée, d'une énergie tenace, et l'on devine que l'accusation aura fort à faire avec elle.

Près de 400 témoins sont cités et iront prendre place à tour de rôle sur cette chaise que notre dessinateur nous montre occupant le milieu du prétoire. On prévoit donc que ce procès mémorable ne nécessitera pas moins de seize à dix-huit audiences, que l'on peut s'attendre à voir très mouvementées.

M^{me} Joniaux devant la Cour d'assises d'Anvers.

(Dessins d'après nature de M. Flasschoen).



LES NOUVELLES MINES D'OR DE LA GUYANE. — Le placer de Carsewenne, sur le territoire contesté.

UNE NOUVELLE CALIFORNIE

La Guyane n'est point habituée à détenir le record des préoccupations nationales, et personne, en dehors du groupe restreint qui suit de près les questions coloniales, n'avait songé à elle depuis la dernière épidémie de fièvre jaune. Pour lui valoir, ces jours-ci, un regain d'attention de la part du grand public, il n'a pas fallu moins que l'annonce retentissante de la mort tragique et prématurée de l'anarchiste Simon dit Biscuit.

Fièvre jaune et bague sont en effet les deux seules images qu'évoque ordinairement le nom de ce pays maudit trempé de tant de larmes, parfois innocentes, et qui a servi de cimetière à tant de malheureux.

Au moment où je débarquai, en janvier dernier, par une pluie torrentielle, sur l'estacade rudimentaire et vermoulue du port de Cayenne, j'avoue que je n'avais pas moi-même d'autre objectif que de recueillir *in anima vili* des documents humains nécessaires à une étude criminaliste : j'étais bien loin de supposer que j'assisterais à l'apparition d'un phénomène à la fois très extraordinaire par les circonstances qui l'ont fait naître et très important au point de vue des conséquences économiques et politiques qui, vraisemblablement, vont en découler.

Ce phénomène, c'est la découverte d'immenses, d'incalculables gisements aurifères à quelques lieues de la frontière française, dans cette vaste région qui s'étend de l'Oyapoc à l'Amazone, qu'on appelait autrefois l'Eldorado, qu'on appelle aujourd'hui le « territoire contesté ».

Tout le monde connaît peu ou prou la légende qui se forma autour des expéditions entreprises par les conquistadores espagnols du seizième siècle — Pineda, Gonzalez Pizarre, Orellana, Martinez, — par le chevalier Walter Raleigh, par Laurent Keymis et tant d'autres, dans le but de parvenir jusqu'au lac sacré où Patiti, roi des Incas, avait coutume de se baigner et dont, après chaque bain, il sortait plus doré que le dôme des Invalides.

La légende s'est évanouie devant les progrès de

la civilisation moderne; mais, pendant cent cinquante ans, les peuples de l'Amérique centrale l'avaient prise au sérieux, si bien qu'elle a laissé dans leur imagination des traces non encore effacées. Je ne jurerais pas que parmi les chercheurs d'or qui préparent leur *stuce* et leur battée (1) pour tenter la fortune au « Contesté », plus d'un ne soit hanté par la vision confuse de la célèbre capitale du Rey dorado, Manoa, la ville au palais de diamants, aux pavés de saphirs.

Cette impression est fort naturelle. Lorsqu'on a assisté au départ de nègres dépenaillés, porteurs de vieux sacs vides, puis, quelques semaines plus tard, à leur retour avec les mêmes sacs remplis d'or, on n'a pas besoin d'être Cayennais pour ressentir l'attrait mystérieux et puissant de ce là-bas auquel on donne un mendiant et qui, en l'espace d'une quinzaine, rend un capitaliste. Et on éprouve, je vous assure, une irrésistible envie d'aller contempler de près le miracle — miracle d'autant plus surprenant que ses résultats ont cours commercial sur le marché à raison de 3,000 francs le kilogramme.

C'est ce que j'ai fait. J'arrive de la nouvelle Californie. Si je n'y ai, pour ma part, cherché et glané que des renseignements, au moins ceux-ci ont-ils le mérite de la plus scrupuleuse exactitude, de la plus complète authenticité.

Les choses que j'entreprends de raconter, je les ai vues de mes yeux et entendues de mes oreilles : que de narrateurs se garderaient — et pour cause — d'une semblable affirmation en guise de préface!

A ce propos, et puisque ce mot de préface vient sous ma plume, je demande humblement au lecteur qu'il veuille bien me faire encore crédit de quelques lignes d'introduction : elles me sont indispensables pour la clarté de mon récit.

J'ai dit que le pays où a eulieu récemment la merveilleuse découverte n'est plus désigné sous le joli nom que lui donnèrent les aventuriers, mais sous celui, beaucoup moins gracieux, de « territoire contesté » qu'il doit à la politique.

En voici l'origine :

(1) Sorte de récipient en bois, de forme conique, servant à laver le sable aurifère.

Nos colons de la Guyane vivaient jadis en très mauvais termes avec leurs voisins les Portugais : c'étaient sans cesse de la part de ces derniers, qui étaient les plus nombreux, des provocations armées, et, souvent, le massacre et le pillage. Le gouvernement français finit par se fâcher sérieusement : à la suite de ses représentations comminatoires, un traité fut signé le 4 mars 1700, à Lisbonne, aux termes duquel le cours de l'Amazone fut consacré comme limite des possessions respectives des deux nations. Mais il fut très mal respecté et les invasions portugaises ne tardèrent pas à recommencer. Cette situation fâcheuse dura jusqu'à la paix d'Utrecht, en 1715, qui fixa comme frontière la rivière de « Vincent Pinçon ». Or, quand on en vint à l'exécution de cet acte diplomatique, on s'aperçut que Vincent Yanez Pinçon, parti de Palos en décembre 1499, n'avait point abordé sur le continent. Impossible donc de se mettre d'accord sur la désignation de cette rivière qui n'a jamais existé.

On prit le parti le plus simple, celui de neutraliser le territoire. On l'abandonna aux Indiens Peaux-Rouges reboulés par la conquête et aux nègres Marons qui s'échappaient de la Guyane et du Brésil. Sur divers points, ces races se sont rapprochées et ont fusionné. Elles offrent le spectacle, assurément peu banal, de peuplades vivant dans une anarchie absolue et dans une paix profonde.

Tel est le pays où un pauvre homme nommé Tamba, nègre de naissance et chercheur d'or de profession, a, d'un coup de pioche, mis au jour des trésors fantastiques.

Tamba avait été employé par la Société des placers de l'Awa et ses profits avaient suivi les dividendes des actionnaires dans leur marche ascendante et dans leur abaissement rapide; du *rinforzando*, ils étaient passés au *diminuendo*, puis avaient disparu. Les noirs ne connaissent guère la caisse d'épargne, en sorte que, lorsqu'il ne gagna plus rien, Tamba demeura Gros-Jean comme devant et les poches vides.

Habitué à ne pas chipoter sur les « sous marqués »

chez les débitants de tafia, il trouva bien dur d'être forcé à une économie et à une sobriété qui, depuis longtemps, n'étaient plus dans ses mœurs. La mélancolie l'envahit et le découragement s'installa dans son âme. Il s'en allait de placers en placers, mais aucun ne prospérait; il y était si mal rémunéré que cela l'humiliait. Décidément, le métier ne valait plus rien et les belles années s'étaient envolées.

Dans les premiers jours du mois d'août dernier, après une maigre moisson de quelques pièces blanches, il traversait le village pénitentiaire de Saint-Laurent du Maroni afin de s'embarquer pour Cayenne. Il était sombre et marchait la tête basse, absorbé dans son chagrin.

Quelqu'un lui frappa sur l'épaule :

— Eh bonjour, Ché! Comment ou fika? (bonjour, cher ami, comment vas-tu?) dit une voix joyeuse.

C'était celle de Pierre Villiers, le caboteur, propriétaire d'une *tapouye* (sorte de goélette) avec laquelle il transportait voyageurs et marchandises de Cayenne sur tous les points de la longue côte guyanaise, et même au déla.

Bon marin, vigoureux et hardi, assez intelligent, il avait eu l'idée, dont aucun autre patron ne s'était avisé, d'établir un service régulier, du moins fréquent, entre la Guyane et le territoire « Contesté ». Il n'y gagnait pas grand'chose, car, s'il emportait à Coumani quelques conserves, quelques sacs de couac, des objets d'habillement et des outils, la quantité en était minime et le fret de retour était nul; de loin en loin, il ramenait un passager, presque toujours un missionnaire, ou le « capitaine » Trajane, un grand mulâtre indo-portugais, qui est censé représenter la France à Coumani (?) et de temps en temps arbore au-dessus de sa case un vieux pavillon tricolore; le « capitaine » Trajane touche, pour cela, une légère indemnité et on lui fournit un frac réformé et un chapeau à plumes; moyennant quoi, il se prend pour un ministre plénipotentiaire, ou tout au moins pour un consul général.

Donc, Pierre Villiers avait des relations très suivies avec les ex-sujets de Jules Gros. Comme il est bon garçon par tempérament, il leur rendait une foule de petits services et comptait, là-bas, presque autant d'amis que le village contient d'habitants.

Un vieillard surtout, nommé Jean-Baptiste, l'avait pris en grande affection. Ce Jean-Baptiste était fort considéré pour sa sagesse et on le croyait même un peu sorcier, malgré qu'il fût très pieux et particulièrement dévot envers San Antonio dont une statuette très enluminée ornait sa chambre.

Pendant le dernier séjour de Pierre Villiers à Coumani, Jean-Baptiste l'avait pris à part.

— Ecoute, Pierre Villiers, lui avait-il dit. J'ai à te parler de choses graves. Je suis vieux et n'ai pour toute descendance qu'un enfant, le fils de feu mon fils, un enfant dont tu as accepté d'être le parrain. Or, je ne vivrai pas assez pour pouvoir transmettre utilement au petit mon héritage; car cet héritage ne consiste pas dans ma misérable case et dans mon champ de manioc, il consiste dans la propriété d'un secret important que m'ont légué mon aïeul et mon père — dont Dieu ait l'âme.

Dans ma perplexité, j'ai prié San Antonio, et c'est lui qui m'a inspiré la résolution de te prendre pour confident de ce secret, sous la condition que tu seras le protecteur du petit. Me le promets-tu?

— Je te le promets, Jean-Baptiste, car tu sais que je suis toujours prêt à l'obliger. Explique-toi donc en toute assurance.

— Eh bien... Mais d'abord une question. As-tu entendu parler du royaume del Rey Dorado?

— Oui, on y croyait autrefois; maintenant tout le monde en rit.

Jean-Baptiste reprit d'un ton solennel :

— Pierre Villiers, on avait raison d'y croire, et on a tort d'en rire. Car ce pays existe, et, si tu y consens, je vais t'y conduire. C'est là le secret que j'avais à te confier.

Un Parisien aurait pouffé au nez de ce pauvre vieux dont la cervelle, bien certainement, était détraquée. Mais le caboteur, en sa triple qualité de marin, d'homme simple et de noir, possédait une forte dose de superstition. En sorte qu'il ne pouffa point, et fut, au contraire, très ému.

— Je te remercie, Jean-Baptiste, de ta grande confiance, mais je ne peux en user maintenant; il faut que je m'en retourne à Cayenne, où j'ai des engagements pour un transport de barriques de vin au Maroni. Ce sera pour un prochain voyage.

— Bientôt, alors?

— Je ne sais pas : dès que je pourrai.

— Hâte-toi, je t'en prie, car il n'y a pas de temps à perdre.

— Tu te portes à merveille.

— Oui, mais la mort ne fait pas de façons avec les vieillards, et, pour entrer chez eux, n'attend pas qu'on lui ouvre. Enfin, je prierais San Antonio de me conserver jusqu'à ton retour.

Pierre Villiers avait regagné Cayenne; il avait pris son fret pour le Maroni et ses trois matelots étaient en train d'opérer le déchargement des barriques, lorsqu'il fit rencontre, comme je l'ai dit, de son vieux camarade Tamba, qui avait du vague à l'âme.

A la question « comment ou fika? » ce dernier répondit d'une voix lugubre :

— P'tit môleau, t'es p'tit môleau (mal, très mal)!

Les deux hommes entrèrent dans un bar tenu par un forçat libéré, et là, en face d'une bouteille de rhum de Mana, fabriqué chez les sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, le triste Tamba mit Pierre Villiers au courant de sa lamentable situation. (Je renonce à reproduire leur dialogue en créole.)

— Les placers ne donnent plus que de l'eau à boire, conclut-il.

Le caboteur se sentit touché par l'accent si vrai de ce désespoir. Il réfléchit un instant, et une idée qu'il eut seulement charitable, ne se doutant pas qu'elle était géniale, traversa sa cervelle. Il dit à Tamba :

— Je te propose une association. Je vais te prêter ma *tapouye* et te donner une lettre pour un mien ami qui habite Coumani. Cet ami te conduira dans une région où j'ai lieu de croire qu'existent des gisements considérables; tu prospecteras, et, si tu réussis, nous partagerons les bénéfices. Je ferai l'avance des vivres, mais tu me renverras dès ton arrivée la *Maria-Julia* dont j'ai besoin et avec laquelle j'irai, le mois prochain, prendre de tes nouvelles. Si cela te va, tope là, camarade, c'est affaire conclue.

Tamba sauta au cou de Pierre Villiers.

Dès que la *tapouye* fut déchargée, il monta à bord avec trois hommes qu'il avait embauchés, des outils, ses instruments de prospection — et la *Maria-Julia*, sous le commandement du second, largua ses amarres, hissa la voile latine et se dirigea rapidement, aidée par le courant du fleuve, vers la haute mer.

Quatre jours après, elle jetait l'ancre en face de Coumani.

Jean-Baptiste témoigna quelque désappointement de ce que Villiers eût donné préférence à un tiers, car ce n'est pas ainsi qu'il avait compris les choses. Mais il s'était trop avancé pour reculer et il jugea que le mieux serait encore de s'exécuter.

Toutefois il exigea que l'on ferait, avant de partir, une neuvaine à San Antonio. Pendant neuf soirées, Tamba et ses compagnons durent psalmodier des litanies devant la statuette; ce à quoi ils se soumièrent de si bonne grâce, que la mauvaise humeur de Jean-Baptiste avait disparu quand on se mit en route.

La caravane, augmentée de quelques porteurs, traversa à petites journées 40 kilomètres de savanes dans la direction de *Mapa*, et se trouva sur les bords d'un large fleuve que les Indiens Peaux-Rouges ont appelé *Carsewenne* ou *Carouën*. Il y avait là une tribu de *Rocouyennes* « qui se distinguent, dit le géographe Simon Mentelle, par leurs ornements de plumes, de dents d'animaux, de coquillages, de noyaux et de fruits ».

Les *Rocouyennes* consentirent à louer quatre pirogues au moyen desquelles on commença de remonter le cours du fleuve.

Ces pirogues indiennes, aussi étroites, presque aussi instables que des périssaires, constituent de véritables instruments de supplice; pour maintenir l'équilibre, il faut y rester immobile et les genoux à la hauteur du menton. Au bout de trois jours passés dans cette position désagréable, nos hommes atteignirent une sorte de carrefour fluvial fourni par deux criques, affluents du *Carsewenne*.

Jean-Baptiste ordonna de faire halte et déclara qu'on était arrivé.

— Ces criques (1), dit-il à Tamba, forment la limite au delà de laquelle s'étend l'ancien pays del Dorado. Descendez à terre, cherchez, et vous trouverez.

Puis, sans donner de plus amples explications, il fit signe aux Indiens qui dirigeaient sa pirogue et vira de bord.

Tamba et ses compagnons, assez interloqués, accostèrent au milieu des palétuviers, et mirent à

terre, avec beaucoup de peine, leurs provisions ainsi que leurs instruments. Puis ils renvoyèrent les pirogues, à l'exception d'une que les Indiens consentirent à leur vendre en échange de quelques foulards.

Ils construisirent, suivant l'usage, « un carbet » et pratiquèrent un petit « dégrad ». Tout cela fut vite fait, car ils étaient gens d'expérience.

Comme de juste, ils commencèrent leurs prospections par les environs immédiats du camp, mais les « battées » ne donnèrent aucun résultat. Ils allèrent plus loin, rien; sur les bords de la « crique » de droite, le long de la crique de gauche, pas davantage. Une semaine, deux semaines se passèrent rien, toujours rien!

La chaleur était accablante, ils étaient brisés de fatigue, les vivres s'épuisaient.

Si Jean-Baptiste eût été en ce moment à la portée de Tamba, il eût, je crois, fait connaissance avec la loi de Lynch.

La petite troupe décida de remonter encore le *Carsewenne* à une journée de canotage; c'était son ultimatum à saint Antoine.

Une dernière fois on amarra le canot, une dernière fois on descendit à terre la battée et le sluce. On creusa, on remplit la battée, on lava; une épaisse couche de sable d'or resta au fond de l'instrument.

La fatigue disparut comme par enchantement; de tous côtés les hommes se mirent à creuser avec une fébrile ardeur. Partout de l'or, de l'or magnifique et en quantité. En deux jours, on en recueillit douze kilogrammes.

Mais l'impérieuse nécessité de se ravitailler les obligea à suspendre le travail.

La descente du fleuve fut très difficile à cause de la rapidité du courant et des obstacles sans nombre, rochers, troncs d'arbres, grosses racines, sur lesquels on faillit se jeter cent fois. Puis, arrivés au point d'embarquement, il leur fallut refaire le trajet du *Carsewenne* à Coumani.

Vous pensez dans quel état pitoyable les quatre chercheurs d'or atteignirent le village.

La *Maria-Julia* les attendait en se balançant comme un aleyon sur les vagues. Pierre Villiers, dont l'inquiétude était grande et que le remords travaillait déjà, poussa un cri de bonheur en apercevant Tamba et ses ouvriers. Quand il apprit le résultat des recherches, il exécuta sur le pont de son navire un pas de bamboula des plus remarquables.

J'ai de sérieuses raisons de penser que, le soir de ce beau jour, tout le monde, à bord de la *Maria-Julia*, se grisa consciencieusement, sans en excepter Jean-Baptiste.

Lorsque chacun eut repris possession de soi-même, on tint conseil. Il fut décidé que Tamba, dûment ravitaillé, retournerait au gisement, tandis que Pierre Villiers repartirait pour Cayenne afin de réaliser la récolte — trente-six mille francs — puis qu'il reviendrait au bout d'un mois, cette fois à l'embouchure du *Carsewenne*.

On se sépara, pleins d'enthousiasme.

A Cayenne, Pierre Villiers faillit se voir confisquer son or et être mis en prison parce qu'il ne put en justifier la provenance par des certificats en règle; c'est beau partout, la bureaucratie! Cependant, comme on ne put, d'autre part, démontrer qu'il l'avait volé, on lui permit de le garder, tout en l'invitant à ne point récidiver.

L'affaire, ayant été portée devant le Conseil du gouvernement, fit quelque bruit et parvint aux oreilles d'un négociant avisé qui, sans souffler mot, amena son côtre et fit mettre le cap sur *Carsewenne*.

Cette expédition « à la cloche de bois » fut la première qui franchit la redoutable barre du fleuve.

« Les marées, écrivait Mentelle en 1782, sont très fortes aux environs du Cap Nord; elles montent ordinairement de dix-huit pieds et elles montent de quarante et de quarante-quatre aux nouvelles et aux pleines lunes. Il ne leur faut que trois heures et demie pour parvenir à cette hauteur; et, quoique le flot continue pendant plus de deux heures encore avec rapidité au milieu des bois et des rivières, la baisse des marées, au bout de trois heures et demie, est très sensible sur les bords. Mais un effet très remarquable des marées dans plusieurs rivières, tant auprès du Cap Nord que plus loin encore dans le sud, c'est ce qu'on appelle en France le *mascret* et, ici, dans la langue des naturels du pays, le *prororoca*. »

Ce *prororoca* a fait sombrer bien des canots depuis le mois de juin dernier!

(1) On appelle ainsi, à la Guyane, les innombrables torrents, rivières et fleuves qui serpentent dans les forêts vierges.

Mais il fut clément à l'expédition envoyée pour contrôler les dires de Villiers. Quinze jours plus tard, en effet, les émissaires du négociant dont j'ai parlé lui rapportèrent 60 kilogrammes (180,000 fr.). Alors éclata le coup de théâtre.

Tous les Cayennais, tous les hommes valides des *quartiers* environnants, se ruèrent sur les bateaux — depuis le youyou jusqu'au trois-mâts — s'y entassèrent à les couler, se battirent pour y monter. Cette population d'endormis devint une population de fous, courant, criant, gesticulant, remplissant de bruit les rues mortes de la ville.

Le commerce était sens dessus dessous, les magasins se vidaient et les prix des denrées et outils montaient aussi vite que le prorococa. En quarante-huit heures, une pioche valut 50 francs, le mercure passa de 8 francs à 160 francs, et ainsi du reste.

Beaucoup d'employés rumaient : — Si je lâchais le gouvernement et les 300 francs mensuels qu'il me donne ! Si, moi aussi, je tentais la fortune !

Pour qu'une épidémie d'enthousiasme gagne jusqu'aux ronds de cuir, il faut qu'elle soit irrésistible.

Au moment où ce phénomène extraordinaire se produisit, je me disposais — ayant recueilli les observations que j'étais allé chercher en Guyane — à boucler ma valise et à dire un adieu éternel à Cayenne, à sa rade vaseuse, à ses araignées crabes et à ses intolérables moustiques.

Bien entendu, je remis mon départ pour la France et, au lieu de m'embarquer sur le paquebot de la Compagnie Transatlantique, je pris passage à bord de la *Victoire* dont la cale était bondée de provisions et dont le faux-pont contenait, empilés comme des harengs dans une boîte, quatre cents chercheurs d'or qui avaient payé 150 francs (sans nourriture) le privilège d'arriver plus vite au Carsewenne.

Je n'avais pas la prétention ni l'intention de remonter jusqu'aux gisements ; d'abord parce qu'un amateur blanc n'est pas admis dans les pirogues, ensuite parce que cet amateur blanc court grand risque de ne pas résister plus de deux ou trois jours à l'empoisonnement par les miasmes qui se dégagent des terres vierges remuées par les prospecteurs et de la fermentation des couches séculaires de feuilles mortes qui pourrissent sous l'action de la chaleur humide.

Mais je tenais essentiellement à voir le « camp central », c'est-à-dire le point de débarquement et de rembarquement des expéditions, à assister au départ des pirogues ; je tenais à prendre sur place, au « Contesté » même, des renseignements tout à fait authentiques et précis.

Au bout d'un jour et de deux nuits de traversée, la *Victoire* mouilla à l'entrée du canal Casapaporis, sous l'abri de l'île de Maraca, mais assez loin de l'embouchure du Carsewenne.

Il nous fallut donc, pour accoster au camp central, affronter en canot le fameux prorococa. Bien que je ne me range pas dans la catégorie des gens faciles à émouvoir, cette minute m'a laissé un inoubliable souvenir. Quand le flot monstrueux s'avance sur vous avec la rapidité d'un train-éclair, on a réellement la sensation de l'engloutissement, de l'écrasement, de l'imminente dispersion de son être ; on éprouve une angoisse affreuse. Tout à coup, on est soulevé comme par une main de géant, et on voit au-dessous de soi un abîme qui paraît insondable ; puis, la main semble vous lâcher et on a l'impression très nette qu'on est précipité dans l'abîme. On ferme les yeux — du moins, moi, je les ai fermés — et lorsqu'on les rouvre, le canot vogue tranquillement sur une mer plate.

La plage est basse, marécageuse, resserrée entre le fleuve et un rideau de palétuviers. Son aspect maussade est encore attristé par la couleur grise de la mer dont les flots, en déferlant, remuent incessamment le fond de vase molle.

Le « camp central » justifie fort mal sa dénomination qui évoque l'idée d'une certaine régularité : or, ce n'est qu'un grouillement humain, une fourmilière qui s'agit dans la boue. De tentes, pas une seule, mais seulement quelques pailotes où sont installés les *stores* (magasins).

Là, dans ces stores, j'ai assisté à des transactions tout à fait remarquables, telles que celle-ci : dans un plateau de sa balance — je pense qu'elle est juste — le marchand plaçait un morceau de saucisson d'Arles ; dans l'autre plateau un prospecteur versait de la poudre d'or : il en versa jusqu'à ce que l'équilibre fût rétabli, puis il emporta sa portion de charcuterie et se mit en devoir de déjeuner. Le morceau de saucisson avait coûté 300 francs. Jamais je n'aurais pensé que je verrais payer ce prix-là du saucisson, même à l'ail.

Parmi mes quatre cents compagnons de traversée,

combien rapporteront des fortunes, combien se seront fait voler, combien se noieront ou succomberont aux maladies et aux fatigues ? Je ne sais, et c'est le secret de la Providence. Mais ce dont je suis certain, c'est que les négociants de Cayenne ont déjà encaissé des sommes énormes et qu'à force de se froter les mains, bientôt ils n'auront plus d'épiderme. Quel est l'épicier qui n'aurait rêvé de vendre 300 francs une tranche de saucisson d'Arles ?

A l'époque où je suis allé à Carsewenne, ce qui manquait le plus, c'étaient les pirogues et les canots. Dans la hâte du premier affolement, dans le désir passionné de courir au trésor, nombre d'expéditions étaient parties sans être munies d'embarcations, espérant pouvoir en acheter ou en louer aux Indiens. Celles-là n'ont pas dépassé le camp central, y ont épuisé leurs ressources en vivres et en argent et se sont disloquées.

L'Eldorado a des élus et aussi des victimes, mais ceux-là, en somme, beaucoup plus nombreux que celles-ci.

Je tiens pour certain qu'une expédition bien outillée, bien pourvue de vivres et sérieusement dirigée, a les plus grandes chances de revenir avec un bénéfice respectable. Que si on veut un exemple de ce que peut atteindre ce bénéfice, je citerai le cas d'une personne de ma connaissance qui, ayant risqué 150 francs dans une expédition, ne fut pas médiocrement surprise de toucher au bout de six semaines 7,000 francs pour sa part de gain.

Parmi les trois ou quatre mille individus qui partaient dans le « camp central », beaucoup étaient donc pleins d'espoir, un bon nombre avaient sur le dos un sac rempli d'or, très peu maudissaient la destinée. Il faut dire que tous, sans exception, étaient Guyanais et que les Guyanais s'entendent fort bien entre eux. Qu'arrivera-t-il lorsque les Brésiliens du Para, les Haïtiens, les Anglais de Trinidad et de Demerari qui commencent à arriver, paraîtront-ils, seront légion ?

Bien que les gisements découverts par Tamba soient immenses, il est à craindre que tant d'hommes de nationalités différentes, excités par l'appassion du lucre, énervés par la fièvre, et sans autre frein que les conseils de la morale naturelle, ne pratiquent avec féroce le « ôte-toi de là que je m'y mette » et ne jouent du revolver aussi souvent qu'ailleurs on joue du piano.

Ce serait faire preuve d'un optimisme supérieur à celui de Pangloss que d'affirmer qu'il ne se commettra là-bas ni violences ni assassinats et que le pays de l'or fera reflourir l'âge d'or.

Vraisemblablement la grave question du « Contesté » va donc se poser.

Elle peut se résoudre de trois façons :

1° Le « Contesté » sera attribué — restitué serait plus vrai — à la France ;

2° Il sera donné au Brésil,

3° Ou demeurera dans le *statu quo*.

J'ose dire que cette dernière solution serait peut-être la meilleure.

Mon Dieu, je n'ignore pas que l'organisation administrative du pays de Couanani et de Carsewenne est fort loin de pouvoir être donnée comme un modèle aux peuples avides d'une belle constitution, car elle se résume par le mot : rien. Aucun frein légal n'est mis par elle à l'abus de l'initiative et de la licence ; pas de tribunaux pour régler les différends, pas de police pour assurer le bon ordre, ni de gendarmes pour sauvegarder les honnêtes gens. Voilà, certes, un état de choses très fâcheux.

Mais, si je me place au point de vue spécial des chercheurs d'or, je me demande si le droit de conquête, qui attribue le terrain à l'occupant, est beaucoup plus mauvais que la vexatoire exécution de certains règlements tracassiers. Beaucoup d'entre eux m'ont déclaré sans ambages : « Nous préférons l'anarchie aux dispositions draconiennes du décret du 18 mars 1881 sur les mines aurifères ».

Au Carsewenne, nos concitoyens n'auront d'autre protection que celle de leur revolver ; mais, en revanche, ils ont la liberté du travail. C'est à quoi ils tiennent avant tout. Ils ne veulent plus de privilèges — chat échaudé craint l'eau froide — et se souviennent de ce qu'il se passa au sujet des placers de l'Awa dont j'ai déjà cité le nom.

C'était en 1885. Quelques gisements ayant été découverts dans le Haut-Maroni, un groupe de commerçants s'assura l'exploitation minière de la contrée tout entière. Cela fait, et soutenus par des capitalistes métropolitains, lesdits commerçants fondèrent de grandes sociétés selon la formule, c'est-à-dire avec siège social à Paris, conseils d'ad-

ministration, émission de titres, distributions judiciaires d'actions libérées.

Les résultats furent superbes : certains placers donnèrent jusqu'à 80 kilog. d'or pour avoir, soit une valeur de 240,000 francs, soit, par année, un total brut de 2,880,000 francs. Les frais généraux s'élevaient à 800,000 francs environ, le bénéfice net constituait, on le voit, une somme des plus respectables.

A l'ombre de messieurs les capitalistes de Paris, quelques grandes fortunes s'improvisèrent en un clin d'œil, et Cayenne recéla bientôt au fond de ses maisons lépreuses une demi-douzaine de Crésus fort étonnés d'être tels, et que leur nouvelle position sociale obligea, *volentes nolentes*, à endosser une jaquette et à mettre — affreux supplice — des souliers.

Ces néo-millionnaires se trouvèrent presque aussi embarrassés de leur argent que de leurs escarpins. Cela donna lieu à des scènes assez burlesques.

L'un d'eux, par exemple, avait fait venir de Paris — qui diable pouvait le lui avoir vendu ? — un antique carrosse de gala, de style Louis XIV « où l'or se relevait en bosse », et ce fut un spectacle vraiment merveilleux que d'apercevoir à travers les glaces biseautéées le marquis de Carabas étalé sur des coussins de soie éramoisie et montrant ses dents blanches dans l'épanouissement d'un sourire d'orgueil qui faisait luire sa large face noire.

Chez un autre, le besoin de prouver sa richesse prenait des formes galantes. Il offrait aux dames des gâteaux dont chacun renfermait un bijou ; ou bien encore, il donnait un bal et, à minuit, se faisait apporter une corbeille soigneusement recouverte d'un foulard : priant alors les danseuses de se réunir en cercle autour de lui, il renversait brusquement la corbeille qui était pleine de pépites — et toutes les danseuses de se jeter à quatre pattes pour les ramasser.

Tandis que les indigènes qui faisaient partie du groupe des accapareurs jouaient ainsi aux Turcarets, la colonie, laissée en dehors de ces syndicats, continuait à descendre la pente où, depuis si longtemps, l'entraînaient l'incapacité de ses chefs, l'apathie de ses habitants, et sa guigne persistante.

La sentence arbitrale du tsar (1891) qui attribua l'Awa à la Hollande provoqua la crise finale. Celle-ci, du reste, fut beaucoup moins douloureuse que celle de Panama. Les cinq ou six richards autochtones gardèrent leurs rentes ; ils ne les dépensent pas, car leurs besoins de bien-être se bornent à quelques sous par jour de *couac* (manioc en grain), de *cassave* (manioc en pâte) et de *bacalian* (morue sèche).

L'industrie minière, telle qu'elle a été entreprise à la Guyane, telle que notre législation l'a organisée, s'est donc montrée beaucoup plus nuisible qu'utile à la prospérité publique. C'est là un fait indéniable.

Il va être très intéressant de comparer les effets de la liberté absolue du travail avec ceux qu'a produits le privilège. Chacun des paquebots qui font le service de Cayenne à Saint-Nazaire emportera mensuellement en France de gros chargements d'or, lesquels représentent des millions qui se répartiront entre les travailleurs du Carsewenne et leurs bailleurs de fonds. La question est de savoir quel sera, au point de vue du développement de la colonie, le résultat de ce partage morcelé des bénéfices.

Tamba est revenu de sa seconde expédition avec 200 kilos d'or (600,000 francs). Là-dessus, il s'est empressé d'acheter un équipage, deux maisons... et de se marier.

C'est fort bien. Mais que va-t-il faire maintenant ? que vont faire de leurs rouleaux de pièces de 5 francs tous les autres Tambas ?

Se borneront-ils à jeter sur le marché une grande quantité de lingots d'or qui feront baisser le cours de ce métal, tandis qu'eux-mêmes passeront leur temps à baguenauder, à se balancer dans leurs hamacs, à s'enivrer de rhum de Mana ? — Ou bien, au contraire, créeront-ils des usines, cultiveront-ils enfin leur sol si prodigieusement fécond et, comme cela est devenu possible, essaieront-ils de transformer leur Guyane en une colonie vivante et riche ?

La réponse dépend beaucoup moins d'eux que de nous, — je veux dire des hommes qui nous représentent, car les Cayennais sont de grands enfants encore en rupture de lièsières et dont les bonnes volontés toujours instables ont besoin d'être soutenues et guidées. Cette tâche incombe au gouvernement et mérite toute sa sollicitude. Il y a là, pour lui, ce me semble, un grand et patriotique devoir à remplir.

PAUL MIMANDE.



DÉGRADATION DU CAPITAINE DREYFUS. — La parade d'exécution, dans la cour de l'École militaire.

LA PRESTIDIGITATION



Il me serait quelque peu difficile de résumer en quelques lignes ce qu'on peut appeler la psychologie de la prestidigitation. Les questions de psychologie ne se prêtent pas aux expositions courtes; il s'agit de phénomènes qui sont tout en nuances, et qui, par conséquent, ont besoin d'un long commentaire pour être compris. Je renvoie ceux que ces questions peuvent intéresser à mon dernier article de la *Revue des Deux Mondes* (15 octobre 1894), et je me contenterai ici d'expliquer la série photographique publiée par *l'Illustration*.

Cette série a été prise par M. Demeny, l'habile collaborateur de M. Marey, avec son appareil chronophotographique nouveau; le tour de prestidigitation a été exécuté par M. Arnould. Ce tour consiste dans une opération qui est d'une importance fondamentale dans cet art: l'escamotage. L'artiste a escamoté un objet qui est relativement volumineux, un œuf; l'acte, entier a duré une seconde et demie; l'appareil chronophotographique a permis de prendre, pendant ce temps assez court, quinze instantanés, dont on n'a publié ici que les plus significatifs.

Le public, fort ignorant en général des secrets et des ficelles, ne se fait pas une idée exacte des procédés de l'escamotage; il croit que l'on escamote — c'est-à-dire que l'on supprime — un objet en le glissant avec adresse dans la manche; c'est une erreur; à de rares exceptions près, la manche ne sert pas au prestidigiteur; certaines opérations de tirage se font avec les manches, la disparition d'une cage par exemple; mais l'escamotage véritable, classique, tel qu'il est enseigné et décrit par les maîtres, peut se faire les bras nus.

En jetant un premier coup d'œil sur notre série photographique, on se rend compte de suite du procédé. L'artiste a dans la main droite un œuf, il le montre (fig. 1 et 2), et il feint de le saisir avec la main gauche (fig. 3 à 7); à la fin de l'opération, quand l'illusion est produite, l'artiste ouvre la main gauche, fait voir qu'elle est vide (fig. 8), ouvre ensuite la main droite et fait voir que l'œuf y est resté (fig. 11). L'opération, analysée sommairement, se décompose en deux actes très simples: d'une part, on amène l'œuf dans la paume de la main droite, et

on l'y garde à l'empalmage, c'est-à-dire qu'on garde l'œuf appliqué au moyen des doigts contre la paume de la main; cet acte reste secret pour le public, qui ne voit pas la paume de la main, mais seulement le dos; d'autre part, au moment de l'empalmage, on feint de mettre l'œuf dans la main gauche, on imite cet acte, on en esquisse une partie, et, par conséquent, on fait croire au spectateur que l'acte a été réellement exécuté.

Cette opération produit sur tous ceux qui ne sont pas au courant du secret une illusion vraiment irrésistible; les jeunes, les vieux, les savants, les ignorants, les animaux même, sont victimes de l'illusion. On est bien certain que l'œuf a passé d'une main dans l'autre; on en donnerait sa parole, à moins, bien entendu, qu'on n'ait quelque scepticisme provenant des circonstances qui ont accompagné le tour, ou bien que, sachant que l'opérateur est un illusionniste, on ne soupçonne quelque supercherie; mais, dans ce cas, le doute provient d'un raisonnement, d'une réflexion, et non d'une perception; l'œil est complètement trompé, et je sais des personnes qui croient avoir vu la boule, l'œuf, la

muscade, passer d'une main dans l'autre. Il serait très long et très difficile d'énumérer toutes les causes qui concourent à produire l'illusion; peut-être ces causes n'agissent-elles pas uniformément et de la même manière sur chaque individu. Sans entrer dans trop de détails, nous pouvons résumer nos explications dans les lignes suivantes: 1° L'artiste fait croire qu'il passe l'œuf dans sa main gauche, par trois moyens: la parole, le regard et le geste des mains; la parole, c'est le boniment qui accompagne le tour, qui habitue l'esprit des spectateurs à accepter une certaine idée, et qui, en annonçant le fait qu'on doit voir, prépare les yeux à le percevoir quand même il ne se produirait pas; le seul fait de dire: « Je prends cet œuf, je le fais passer dans ma main gauche... » crée, par l'ascendant naturel de la parole humaine, une illusion naissante; le regard de l'artiste ainsi que l'expression de sa physionomie augmentent l'illusion; en même temps qu'il feint de prendre l'œuf avec la main gauche, il regarde cette main; ce qui fait que tous les spectateurs, avec cette docilité d'automates qui les caractérise en général, regardent la main gauche; enfin, l'illusion est en quelque sorte achevée par la vue des deux mains qui se rapprochent comme si réellement elles échangeaient un objet. Toutes ces petites causes produisent sur l'esprit du public une suggestion; naturellement ce n'est pas une suggestion hypnotique, comparable à celle qui consiste à dire à une personne: « Voici un cheval, un chien, un serpent! » quand cette personne est endormie et croit tout ce qu'on lui dit. C'est une suggestion plus subtile, qu'il faut savoir exercer sur l'esprit du spectateur sans qu'il s'en doute, et sans que son sens critique se réveille. 2° Une seconde source de l'illusion réside dans la rapidité du mouvement; quand le mouvement est rapide, l'œil n'a pas le temps d'en suivre le détail, de le décomposer, et d'en comprendre la supercherie.

Le tour d'escamotage que nous avons fait photographier dure une seconde et demie; ce temps serait relativement très long pour une perception visuelle, s'il s'agissait de percevoir un acte simple et connu d'avance; il faut bien moins de

temps pour percevoir un objet familier; on sait par exemple que, pour percevoir à travers une fente une lettre de notre alphabet, il suffit de quelques centièmes de seconde. Mais le spectateur d'un tour n'a pas seulement à percevoir, il faut qu'il comprenne, et comprendre demande beaucoup plus de temps. On ne peut pas comprendre un tour d'escamotage qui est compliqué et qu'on n'a jamais vu, quand ce tour est fait en une seconde, quand on se trouve à plusieurs mètres de l'artiste, et que celui-ci n'est pas un maladroit; on ne suit pas les mouvements des mains, on n'en a qu'une impression confuse. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les personnes n'ont pas le sentiment qu'on les place dans de mauvaises conditions d'observation; à moins que le prestidigitateur n'exagère la vitesse de son mouvement, ce qui aurait le double défaut d'être inutile et d'éveiller les soupçons, le spectateur s'imagine qu'il voit assez nettement le mouvement pour en comprendre le mécanisme. Cette sorte d'indulgence des yeux tient à ce que dans la réalité nous ne prenons pas la peine de regarder avec soin les objets que nous connaissons; les objets nous sont si familiers qu'un coup d'œil nous suffit pour savoir ce dont nous avons besoin.

Si, après ces quelques explications, on revient à la série photographique, on remarquera sans peine qu'on n'y retrouve à aucun degré l'illusion de l'escamotage; on suit toutes les phases du mouvement, et à aucun moment on n'a l'illusion du passage de l'oeuf dans la main gauche. La photographie détruit le prestige; ceci est vrai pour toute la collection photographique qui a servi à nos études. Il n'est pas difficile d'en conjecturer les raisons; les principaux facteurs de l'illusion disparaissent dans la photographie; d'abord la parole, et avec elle cette sorte d'ascendant semi-inconscient qu'une personne qui a de l'autorité exerce sur ceux qui l'entourent; ensuite, la vitesse normale du tour est supprimée; chaque phase du tour peut être examinée avec soin; au lieu d'une impression confuse, on a la perception la plus nette, la plus détaillée qu'on puisse désirer.

Alors on s'aperçoit de cette chose extrêmement curieuse qu'il en faut bien peu pour nous tromper. L'artiste feint de prendre l'oeuf dans la main gauche. Que sa feinte est donc grossière! Je pense que mon interprétation ne choquera pas l'artiste distingué qui s'est prêt à l'expérience, puisqu'elle ne met pas en cause son habileté professionnelle, mais seulement les exigences de son art. Il n'a pas besoin d'une simulation plus parfaite, puisque celle-ci suffit; ou du moins, pour ne trancher aucune question de principe, contentons-nous de dire : une imitation tout à fait sommaire d'un acte, pour peu qu'elle soit rapide, donne l'illusion. Regardons par exemple la manière dont l'artiste rapproche les deux mains pour saisir l'oeuf (fig. 3 et 4). Est-ce ainsi qu'on fait passer un objet d'une main dans l'autre? Evidemment non. Regardons la manière dont l'index étendu de la main droite désigne la main gauche (fig. 7 et 8). Est-ce là un geste naturel? Pas davantage; quand on indique un objet avec l'index, les autres doigts ne sont pas dans une flexion complète, ils sont légèrement dépliés. Enfin, remarquons que la main droite commence son geste indicateur avant d'être séparée de la main gauche (fig. 5 et 6), ce qui est encore une preuve d'un manque de sincérité.

De tout ce qui précède on peut conclure que la photographie peut rendre de grands services dans les sciences d'observation; elle ne détruit pas toutes les illusions des sens; même sur l'épreuve photographique le bâton plongé dans l'eau paraît courbé et les parallèles de Zollner paraissent s'écarter; mais elle corrige en tout cas les illusions qui proviennent de mauvaises conditions d'observation.

ALFRED BINET.

DOCUMENTS ET INFORMATIONS

La production de l'or va augmentant dans une proportion qui ne sera sans doute pas sans influence sur la situation économique générale. En 1893, elle a atteint le poids de 234,000 kilos, représentant une valeur d'environ 807 millions de francs. On peut dès lors prévoir le moment où

cette production annuelle atteindra le milliard.

Ainsi la production de la fameuse période de l'âge de l'or, qui s'étendit de 1850 à 1890, se trouve maintenant dépassée. Dans cette période, en effet, la production annuelle moyenne, qui n'avait d'ailleurs jamais plus été atteinte jusqu'en 1893, avait été de 201,750 kilos, soit 633 millions de francs. De 1856 à 1860, la production était même montée à 206,058 kilos, soit 707 millions année moyenne. Puis la période des vaches maigres était survenue, et de 1881 à 1884, la production ne fut plus que d'environ 140,000 kilos par an, soit de 480 à 499 millions de francs.

C'est en 1891 que s'est effectué le relèvement de la production aurifère, et ce relèvement n'est pas dû seulement à l'exploitation des mines du Transvaal, car, déduction faite du produit de ces mines, la production générale, de 1891 à 1893, a augmenté de 176 millions de francs.

Parmi les pays grands producteurs, il faut citer les Etats-Unis, qui ont donné 54,100 kil. en 1893; l'Australie, qui en a donné 53,698; l'Afrique, 44,096; la Russie 37,325; et la Chine, 12,678.

La France et l'Angleterre prennent rang parmi les vieux pays, plus ou moins épuisés, et n'en ont donné respectivement que 195 et 64 kilos.

La Corée et le Japon viennent sous ce rapport bien avant nous, le premier de ces pays avec 884 kilos, et le second avec 728.

Le suicide chez les femmes. — Le suicide est beaucoup plus rare chez la femme que chez l'homme. Si l'on prend l'ensemble des causes qui ont déterminé la suppression de l'existence, on trouve que ces causes ont fait cinq fois plus de victimes parmi les hommes que parmi les femmes. Et cette proportion est sensiblement la même dans tous les pays d'Europe.

Comme bien l'on pense, cependant, la femme se laisse aller plus facilement au désespoir d'amour; et, presque dans toutes les nations, celui-ci fait deux à trois fois plus de victimes féminines que de victimes masculines. Il convient cependant de signaler deux exceptions à cette règle générale; en effet, en France et en Prusse, les hommes se tuent par amour plus que les femmes. En France, sur 100 suicides masculins, on en trouve en moyenne 15 par désespoir d'amour, tandis que, sur 100 suicides féminins, on n'en trouve que 13 pour le même motif. En Prusse, les chiffres correspondants sont 12 et 8.

Un jeune psychologue italien, M. Guillaume Ferrero, élève de M. Lombroso, remarque en outre, dans une étude qu'il vient de donner dans une revue anglaise sur le suicide chez la femme, que les victimes masculines de l'amour conjugal sont très nombreuses parmi les Français. Ainsi, dans une période donnée, pour 500 maris qui ont mis fin à leurs jours parce que leur femme les avait abandonnés, et pour 14 veufs qui n'ont pas voulu survivre à la campagne de leur existence, on ne trouve que 14 femmes qui n'ont pu supporter la douleur causée par la fuite ou la mort de leur époux.

Voilà de ces surprises que la statistique nous réserve, et sur lesquelles on pourra longuement philosopher.

Nouvelle télégraphie sans fil. Nous avons fait connaître, en leurs temps, les expériences de télégraphie sans fil faites par M. Preece. Il s'agissait alors d'induction à distance dans l'air. Des essais différents viennent d'être tentés par MM. Rubens et Ratherau, de Berlin, qui ont pris l'eau comme conducteur.

Deux électrodes, placées à 500 mètres l'une de l'autre, dans l'eau du lac Wann, près Potsdam, recevaient le courant fourni par une batterie d'une cinquantaine d'accumulateurs placée sur la rive. Or toute interruption de ce courant fut parfaitement perceptible, à une distance de 4 kilomètres et demi, à un téléphone intercalé sur un câble soutenu par deux bateaux, et immergé également dans les eaux du lac.

La présence de petites îles entre la rive et ces bateaux n'eut aucune influence sur la transmission.

Les câbles sous-marins en service dans le monde entier sont au nombre de 1,304, et ont une longueur totale de 292,603 kilomètres. De ces câbles, 994 sont la propriété d'administrations d'Etat, et leur lon-

gueur atteint seulement 33,605 kilomètres.

Le gouvernement français possède 8,530 kilomètres de câbles sous-marins répartis en 51 lignes. Il existe en outre en France trois compagnies qui possèdent ensemble 31,779 kilomètres de câbles.

Six câbles, d'une longueur totale de 391 kilomètres, relient la France à l'Angleterre, et sont la propriété commune des deux gouvernements.

La plus importante compagnie étrangère est l'*Eastern Telegraph Company* de Londres, qui possède 79 câbles d'une longueur totale de 47,308 kilomètres.

Un timbre international. — Le gouvernement allemand est, dit-on, disposé à proposer l'adoption de timbres spéciaux pour les correspondances internationales. Le modèle présenté contiendrait les noms des Etats l'ayant adopté, ainsi que sa valeur en monnaie de chacun de ces Etats.

Cette proposition sera sans doute accueillie assez froidement en Europe; mais elle semble fortement séduire les Américains par son côté pratique. Il est en effet certain que les renseignements fournis à leurs concitoyens par les consuls des Etats-Unis en Europe coûtent à ces fonctionnaires une somme qui n'est pas négligeable, tandis qu'avec le timbre international, l'envoi du prix de la réponse, sous forme de son affranchissement, pourrait devenir obligatoire.

Le monopole de l'alcool est pratiqué, en Suisse, depuis une douzaine d'années. D'après le *Rapport de la Régie des alcools pour l'année 1893*, qui vient d'être publié, ce nouveau régime a été loin de donner des résultats fiscaux satisfaisants. Le produit n'a été que de 5,388,238 francs, au lieu des 8,800,000 francs évalués en 1887, au moment de l'établissement du monopole, et des 10 millions 1/2 qui pouvaient être prévus pour le dernier exercice. Il faut admettre, ou que la consommation de l'alcool a baissé, en Suisse, de 40 p. 100, ce qui est peu probable; ou que la fraude représente une forte partie du déficit.

Les illettrés des contingents allemands continuent à être de moins en moins nombreux. En 1883-84, on trouvait encore, sur 10,000 hommes, 127 recrues qui ne savaient ni lire ni écrire leur nom; en 1888-89, on n'en trouvait plus que 60; et l'examen du contingent 1893-1894 n'a plus révélé que l'existence de 24 de ces cas exceptionnels, qui tendent évidemment à disparaître.

Des hirondelles ont été vues en Angleterre jusqu'à ces derniers jours. Est-ce le présage d'un hiver exceptionnellement doux jusqu'à la fin, ou le signe d'un acclimatation au froid de l'intéressant oiseau? Nous saurons jusqu'à quel moment il tiendra chez nos voisins qui, le 18 décembre encore, constataient sa présence.

La dette publique de l'Angleterre, dont le montant, en millions de livres sterling, était de 846 en 1836, n'était plus que de 668 en 1894. En cinquante-sept ans, le total de la dette anglaise a donc été réduit de 178 millions de livres sterling, soit environ 4,450 millions de francs.

Nous insistons pas sur la comparaison de ce résultat avec ce qui s'observe dans d'autres pays.

L'émigration cause à l'Allemagne une perte de population considérable. Bien que l'on ne connaisse pas, faute de statistique officielle, le nombre d'Allemands fixés en Russie et dans quelques petits pays d'Europe et d'outre-mer, la statistique officielle de l'Empire allemand admet que 3,458,665 Allemands sont fixés à l'étranger, et que l'accroissement de la présence de 472,867 étrangers fixés en Allemagne, soit 13,7 étrangers immigrés pour 100 Allemands émigrés.

La France, qui donne l'hospitalité à 83,506 Allemands, n'a en Allemagne que 19,659 de ses enfants.

Nous continuons donc à exercer plus d'attraction pour nos voisins que l'Italie, qui n'en retient que 5,234. Par contre, la Belgique se laisse envahir par 36,547 Allemands, ce qui est un gros chiffre pour un petit pays.

Mais c'est en Suisse, parmi les pays d'Europe, que se trouvent le plus d'Allemands (après l'Autriche-Hongrie). Ce petit pays est peuplé en effet de 94,207 Allemands, et envoie en Allemagne un nombre

également considérable de ses habitants : 41,105.

Quant aux Etats-Unis d'Amérique, ils exercent évidemment une forte attraction sur la race germanique, dont ils possèdent actuellement 2,784,891 représentants. La réciproque n'est d'ailleurs pas vraie, car on ne trouve en Allemagne que 17,550 Yankees.

Enfin l'Amérique latine — il faut le constater à regret — se laisse également envahir par l'élément germanique : 44,087 Allemands au Brésil, c'est beaucoup, évidemment. C'est presque autant d'Allemands que dans les colonies anglaises d'Australie (49,681), où ils doivent d'ailleurs se trouver plus en famille.

La récolte du vin, en Italie, a été inférieure, l'année dernière, de près de 8 millions d'hectolitres à celle de l'année précédente : 24,486,400 hectolitres au lieu de 32,163,523. Il faut remonter à l'année 1889 pour rencontrer une production inférieure à celle de 1891.

La circulation des billets de banque. — Les billets au porteur émis par la Banque de France (Banque centrale et succursales) étaient les suivants, en janvier 1894 :

5 billets de	5,000 fr.
1,263,866	— 1,000 fr.
512,172	— 500 fr.
2,384	— 200 fr.
17,023,403	— 100 fr.
6,835,532	— 50 fr.
16,382	— 25 fr.
80,707	— 20 fr.
145,518	— 5 fr.
1,215	— anciens types.

Soit : 25,878,784 billets, pour une valeur de 5,564,770,655 francs.

La production du coton, aux Etats-Unis, a subi la progression suivante, en moyenne annuelle :

1791-1800	: 5,3 millions de kilos.
1811-1820	: 50
1821-1830	: 114
1831-1840	: 234
1841-1850	: 400
1851-1860	: 680
1861	: 870
1871-1880	: 945
1881-1890	: 1,336
1891	: 1,861
1892	: 1,948
1893	: 1,444

L'exportation du coton est à sa consommation sur place, depuis une vingtaine d'années, dans un rapport qui oscille entre 69 et 64 (pour l'exportation et 31 et 36 pour la consommation). Dans le dernier exercice, le rapport exact a été de 65,9 sur 34,1.

Les ravages du phylloxera ont été bien différents dans les diverses pays, selon que l'on a pratiqué ou non l'arrachage depuis son apparition.

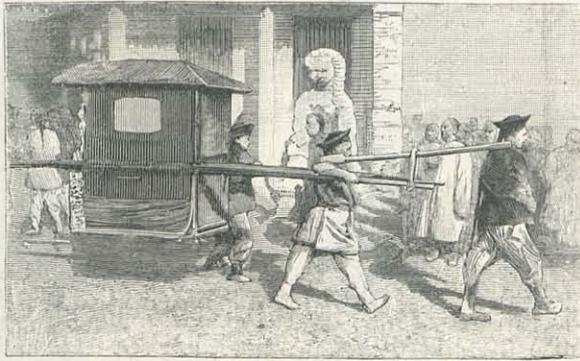
En Suisse, le parasite a fait son apparition il y a vingt ans, mais on lui a opposé de suite l'arrachage, et le sacrifice n'a dû porter que sur 77 hectares. De même en Allemagne, où 181 hectares seulement ont été sacrifiés. Enfin des résultats analogues ont été obtenus en Algérie et en Russie.

Par contre, bien que le phylloxera n'ait été vu pour la première fois en Italie qu'en 1879, les ravages ont porté sur 187,066 hectares. En Autriche, il y avait, au commencement de 1893, 36,000 hectares ruinés; et en Hongrie, la surface perdue couvrait 100,000 hectares. En Espagne, où le fléau ne sévit que depuis 1878, 168,000 hectares sont ravagés.

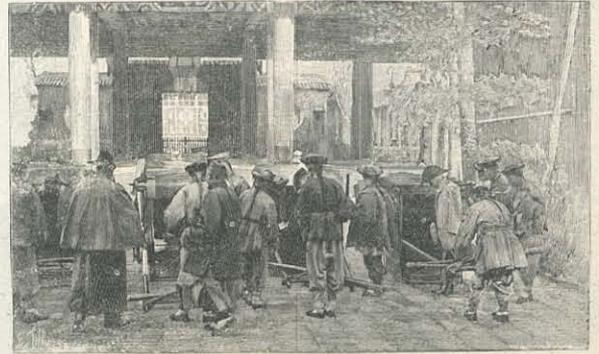
Mais c'est la France qui a le plus souffert. Plus de 1,500,000 hectares ont été atteints par le fléau, qui a causé des pertes que l'on peut évaluer à la somme exorbitante de dix milliards de francs.

La richesse en bétail des Etats-Unis paraît énorme, si l'on ne considère que le nombre de têtes d'espèce chevaline, bovine, ovine et porcine; elle s'élève à 163 millions, pour 66 millions d'habitants (en 1893); soit 25 animaux pour 10 habitants. Ce rapport, en France, n'est que de 12 animaux pour 10 habitants. Toutefois, si l'on compare le nombre des animaux à l'étendue du territoire dans les deux pays, l'impression change, car l'on trouve qu'aux Etats-Unis le nombre des animaux de ferme, par rapport à la superficie des terres appartenant à des fermiers, était, en 1893, de 65 par kilomètre carré, tandis qu'en France il est de 92.

LA LÉGATION DE FRANCE À PEKIN



Le ministre se rendant en chaise à l'audience impériale.



Les chaises du personnel de la Légation.



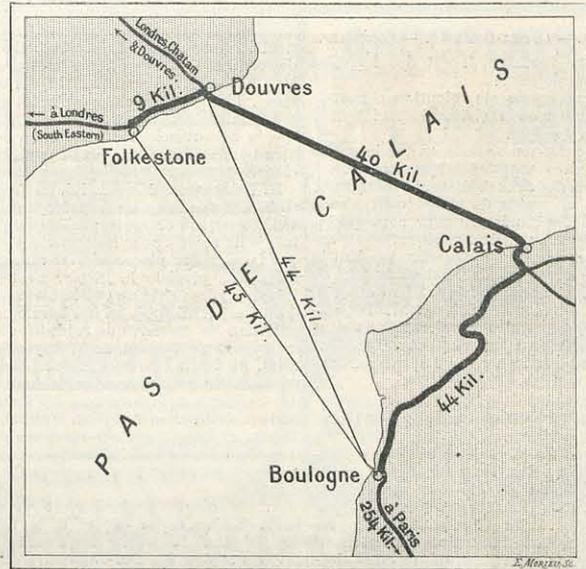
Capitaine de Fleurac. M. Gérard, ministre de France. M. Vissière, 1^{er} interprète. M. Leduc, 2^e interprète.
 Cour d'honneur de la Légation au moment du départ du personnel pour l'audience impériale



Voiture de gala offerte à l'Impératrice douairière, à l'occasion de son soixantième anniversaire.
 Photographies communiquées à « l'Illustration » par M. Charles Vapereau.



Les avaries de « l'Empress ».
D'après une photographie communiquée par M. Héloüin.



Carte des traversées du Pas-de-Calais.

(Voir l'article, page 36.)

Longueurs et durées du trajet de Paris à Londres

par Calais-Douvres.		par Boulogne-Folkest.		par Boulogne-Douvres.	
	kil. h. m.		kil. h. m.		kil. h. m.
Paris-Calais....	298 3.51	Paris-Boulogne	254 3.31	Paris-Boulogne	254 3.31
Calais-Douvres.	40 1.10	Boul.-Folkest..	45 1.20	Boulog.-Douv.	44 1.15
Douvres-Londr.	123 1.50	Folkest.-Londr.	114 1.40	Douvres-Londr.	123 1.50
Arrêts	34	Arrêts	34	Arrêts	34
Total	461 7.25	Total	413 7.05	Total	421 7.10



LE NAUFRAGE DE « L'EMPRESS » A CALAIS. — Le navire échoué sur la plage.
D'après une photographie de M. Lormier.

MUSIQUE

OPERA. — OPÉRA-COMIQUE. — CONCERTS.

Comme Carthage, il est des légendes qu'il faut détruire!

On nous représente volontiers que le peuple du monde civilisé le moins doué pour la musique.

Or, voulez-vous savoir ce que le public parisien a entendu de musique sérieuse, rien que dans nos deux théâtres subventionnés, et cela en moins de temps qu'il n'en a fallu à M^{lle} Sanderson pour nous quitter et regagner sa chère Amérique?

En une semaine, c'est-à-dire pendant la période des fêtes de Noël et du jour de l'An, l'Opéra a donné : *Faust*, *La Valkyrie*, *Othello*, *Salomé* et *Lohengrin*, et l'Opéra-Comique, en treize représentations dont cinq matinées, a joué vingt ouvrages, dont vous voudrez bien nous dispenser d'énumérer les titres.

Si nous nous tournons vers les établissements spéciaux où se débite la musique pure, la musique idéale, soit : symphonique, nous trouvons qu'en une seule journée, le dimanche, les cinq entreprises de concerts : La Société des concerts du Conservatoire, Lamoureux, Colonne, d'Harcourt et le Jardin d'Acclimatation (où les programmes ne diffèrent pas sensiblement de ceux des autres institutions dites classiques) ont offert aux amateurs plus de soixante numéros de musique sérieuse ou grave : oratorios, symphonies, concerts, ou fragments d'œuvres.

Et maintenant indiquons le nombre d'auditeurs qu'ont attirés ces diverses séances musicales et les sommes qu'elles ont produites.

En une semaine, près de quarante-cinq mille spectateurs ont assisté aux représentations de l'Opéra ou de l'Opéra-Comique et ont payé environ deux cent mille francs pour entendre de la musique; en une seule journée, douze mille personnes entraient aux différents concerts ci-dessus désignés et payaient environ vingt-cinq mille francs pour entendre de la musique.

Après ces chiffres éloquentes il nous est permis de dire que, si

Ce peuple assurément n'aime pas la musique,

au moins paie-t-il pour en entendre, et nous avons bien raison d'affirmer en commençant qu'il y a des légendes qu'il faut que l'on détruise!

Nous parlions de l'Opéra-Comique, mentionnons à ce théâtre la prise de possession du rôle de *Carmen* par la charmante artiste M^{lle} Nina Paek. Tour à tour séduisante, passionnée, provocante ou fatale, sans les méchancetés ou les exagérations que l'on reprochait à ses devancières, M^{lle} N. Paek a su trouver la note juste du rôle et s'y faire chaleureusement applaudir. La représentation de l'œuvre de Bizet d'ailleurs été excellente; Bonvet, à la satisfaction de tous, a repris le rôle d'Escamillo dans lequel il est parfait. M^{lle} Laisné et M. Imbart de la Tour complétaient de la meilleure façon la distribution nouvelle de *Carmen*.

Grande solennité au concert du Conservatoire : sous la direction de M. Paul Taffanel, on exécutait dimanche l'admirable messe en si mineur de *Notre-Saint-Père-le-Bach*, comme notre grand Gounod avait l'habitude d'appeler le père de la musique, le créateur de toutes choses en musique; Jean-Sébastien Bach.

Très belle exécution de cette œuvre ultra-difficile, qui en raison de sa difficulté vocale est rarement interprétée, même en Allemagne. C'est à M. Jules Garcin, le précédent chef d'orchestre de la Société des concerts, que revient l'honneur d'en avoir donné la première audition en 1891.

Sauf pour la partie chorale, qui a un peu laissé à désirer sous le rapport de l'ensemble et de la virtuosité, on n'a que des éloges à adresser à l'orchestre qui, une fois de plus, a tenu à prouver qu'il était le premier orchestre du monde, et aux solistes distingués qui prétaient leur concours à cette œuvre géniale mais ardue.

M^{lle} Leroux-Ribeyre a fait applaudir sa très jolie voix et son réel talent de cantatrice et de musicienne. M^{lle} Enstis et Kinen, deux dames du meilleur monde

américain, qui ont l'habitude du succès dans nos grands salons parisiens, ont su ne pas démentir en présence d'un public aussi spécial et parfois si difficile. On a particulièrement apprécié la très belle voix de contralto et l'excellente méthode de M^{lle} Kinen. M. Warmbrodt, le délicieux ténor, l'impeccable chanteur habituel de ces réunions artistiques, a eu son grand succès accoutumé et M. Douaillier a fort bien tenu sa partie dans cet ensemble de choix.

M. Lamoureux donnait, lui, un festival au bénéfice de la caisse de prévoyance des artistes de son orchestre; salle comble et très belle recette pour les musiciens, bien que le prix des places eût été réduit. Le talentueux pianiste L. Diémer s'est couvert de gloire; c'est une véritable ovation qui l'a accueilli après sa magistrale interprétation du *Concerto* de Saint-Saëns, de la *Filieuse* de Godard, de la *Rapsodie* de Liszt. On a fait également fête aux autres numéros du programme qui comprennent des fragments de *L'Arlesienne*, des *Troyens* et de la *Damnation de Faust*, le prélude de *Tristan et Yseult*, et l'ouverture des *Maitres-Chanteurs* (des *Incarcérés*, comme dit spirituellement l'*Ouvreuse du Cirque d'Été*).

M. d'Harcourt, probablement pris de court et n'ayant pas encore eu le temps de préparer la reprise importante des fragments des *Maitres-Chanteurs* qu'il a annoncée au début de la saison, redonnait une nouvelle audition de la lourde et soporifique *Genovefa* de Schumann, sans pouvoir dire que ce fut à la demande générale! G. H.

AGENDA DE LA SEMAINE

SAMEDI 12 JANVIER

Cycling. — Match entre Cody (ayant dix chevaux à sa disposition) et le trio Tricot-Coquelle-Lambejack en triplette (2 jours, vélodrome de Bruxelles).

Escrime. — Assaut du cercle de l'Escrime (9 h., rue Taibout).

Examens et concours. — Épreuves écrites du concours pour le grade d'adjoint du génie de 3^e classe.

Solennités religieuses. — Réunion de prières de l'Alliance évangélique (8 h. 1/2 du soir, hôtel de l'Union chrétienne des jeunes gens, rue de Trévise).

Spectacles et concerts. — *La Dame aux camélias*, à la Renaissance. — *Paris se lève!* revue jouée par M^{lle} L. Bathy, Gélabert et M. Fordyce (3 h., Bodinière). — Concert Samary : une heure de musique nouvelle (même local, 4 h. 1/2). — Concert du Cycle excursionniste parisien (8 h. 1/2, salle Pétrelle).

A l'étranger. — Mariage de M^{lle} Crispini à Rome. — 5^e Exposition d'aviculture de la Société bruxelloise d'ornithologie (3 jours, Bruxelles).

DIMANCHE 13 JANVIER

Yachting. — Croisière-handicap de Nice (coupe de l'Union des Yachts de France).

Cycling. — Courses au vélodrome d'hiver. — Excursion à Pontoise du Swift-Club.

Escrime. — Assaut de la Jeune-Épée. — Grand assaut entre militaires et civils, organisé par la Société d'encouragement de l'Escrime (Grand Hôtel).

Athlétisme. — Cross-Country du Stade français (à Garches).

Football Rugby. — Match international; le Stade français contre l'Université de Cambridge. — Racing-Club contre l'Union sportive d'Evreux. — L'Association vélocipédique internationale contre l'Union sportive de Meaux. — L'Association Paris-Star Football-Club contre l'United Sports Club.

Echéance de coupons. — Obligations Douanes ottomanes.

Solennités religieuses. — Au chœur, solennité de la fête de Sainte Geneviève.

Chez les Russes et les Grecs. — Premier jour de l'année russe (11 h., messe solennelle et *Te Deum* dans l'église de la rue Daru).

Anniversaires. — 28^e anniversaire de la naissance de la princesse Valdemar de Danemark, fille aînée du duc de Chartres. — Occupation de Tlemcen par les Français (1836).

Concerts. — Cycle Berlioz : *Damnation de Faust* (concert Colonne). — Fragments du *Faust* de Schumann (2 h. 1/2, salle d'Harcourt). — Concert de la Mutualité maternelle (2 h., salle de la Société d'horticulture). — Théâtre des Familles (2 h., Salle de la Société des agriculteurs).

LUNDI 14 JANVIER

Les listes électorales. — Dernier jour accordé aux commissions administratives pour dresser les tableaux des rectifications introduites dans les listes électorales.

Conférences. — Dr Teissier : circulation du sang chez l'adulte (4 h., Association des Dames françaises, rue Gaillon). M. Clément de Paillette : l'aumône à Paris (3 h., cercle du Luxembourg, rue du Luxembourg). — M. Eddy Lévis : les anciens noëls, avec audition des chanteurs de St-Gervais (4 h. 1/2, Bodinière).

Spectacles et concerts. — *Le lever du critique*, fantaisie en 1 acte de MM. Chancel et E. Sée (10 h. soir, Bodinière). — 1^{re} représentation, dans les salons de M^{lle} H. Baignères, d'une comédie de M. Maurice Donnay interprétée par M^{lle} de Heredia, fille de l'académicien, et par le comte de Flers. — Concert Fischhof (8 h. 1/2, salle Erard). — Concert au profit des cercles militaires (9 h., salle Pleyel).

MARDI 15 JANVIER

Les listes électorales. — Les listes sont à la disposition du public dans toutes les mairies, où les réclamations pour modifications, notifications, etc., seront reçues jusqu'au 4 février.

La mine aux mineurs. — Mise en adjudication, à la Chambre des notaires, des mines de Graissessac, dont les ouvriers n'ont pu continuer l'exploitation.

Conférences. — M. Doumic : le Dante (5 h., Assomption, 6, rue de Lutbeck) — M. Maurice Lefèvre : Au temps de la romance, avec audition de M^{lle} Anguez et M. Cooper (3 h., Bodinière, même spectacle-vendredi). — M. F. Sarcey : conférence littéraire (4 h. 1/2, même local).

Spectacles et concerts. — 1^{re} de *Vieux Camarades*, 1 acte en vers de M. Lambert père (Théâtre-Français, anniversaire de Molière) et première à l'Odéon de *Céliène aux enfers*, par M. Martel. — Concert Blumber avec l'orchestre Colonne (8 h. 1/2, salle Erard). — Concert Edouard Nadaud (8 h. 1/2, salle Pleyel). — Concert Godolski (9 h., Institut Rudy).

Echéance de coupons. — Actions : Aciéries et Immeubles de France. — Obligations : Est-Algérien, Panama 3 0/0, Corinthe, Brésilien. — Villes : Marseille 1877, Lille 1893 3 0/0, Tourcoing 1878.

Tirages financiers. — Ville de Paris 1869 (avec un lot de 200,000 fr.).

Œuvres philanthropiques. — Tirage de la loterie de l'Association des Dames de France (10, rue Gaillon).

Les Moliéristes. — Dîner annuel de Molière.

MERCREDI 16 JANVIER

Banquet Puvis de Chavannes. — Hôtel Continental.

Conférences. — M. Theodor de Wyzewa : le compositeur Smetana avec audition d'un quatuor tchèque (4 h. 1/2, Bodinière). — Le Père Baudrillard : les Normandis dans l'Eglise (3 heures, Cercle du Luxembourg). — Dr Letulle : le cancer (4 h., Union des Femmes de France).

Spectacles et concerts. — *Le Clair de la lampe*, revue de M^{lle} Flers (4 h. 1/2, Bodinière). — Concert Roger-Mielos (8 h. 1/2, salle Pleyel).

Œuvre philanthropique. — Vente de charité organisée par la baronne Hottin-guer au profit de l'Asile de Nanterre (salle de la Société des Agriculteurs de France).

JEUDI 17 JANVIER

Conférences. — M. Jouslain : organe des sens (9 h. soir, mairie Drouot). — M^{lle} Lamperrière : modernisme américain (3 h., Bodinière).

Spectacles et concerts. — A l'Odéon, le *Père de Famille*, de Diderot, en matinée, avec une conférence de M. Larroumet. — Représentation au bénéfice des frères Lyonnais (Variétés). — Concert Ma-char et Noël (8 h. 1/2, Salle Erard). — Concert Paul Braud, œuvres de V. d'Indy, Chevillard et Fausse (9 h., Bodinière).

Aérostation. — Séance d'inauguration

de l'École aéronautique fondée par la Société française de navigation aérienne (91, rue d'Amsterdam).

Exposition canine. — A Derby (Angle-terre).

VENDREDI 18 JANVIER

Conférences. — Dr Blanchard : respiration, larynx et voix (4 h., Association des Dames françaises). — M. V. du Bled : la Société au XVI^e siècle, les Amadis (2 h. 1/2, Salle de la Société de Géographie).

Spectacles et concerts. — Répétition générale de la *Pâque socialiste* (9 h. du soir, Bodinière). — Concert A. Rieu (8 h. 1/2, Salle Pleyel). — Concert G. Husse (8 h. 1/2, salle Erard). — Concert Adolina Patti (Salle philharmonique de Berlin).

Premières et reprises prochaines : vers le 12, à l'Ambigu, la *Voluse d'enfants*; vers le 15, à la Porte-St-Martin, le *Collier de la Reine*; vers le 16, au Châtelet, *Don Quichotte*, de M. V. Sardou; vers le 17, au Vaudeville, *Monsieur le directeur*, 3 actes de M. A. Bisson; vers le 18, à l'Odéon, *Pour la Couronne*, 5 actes de M. F. Coppée; vers le 20, à l'Opéra-Comique, *Ninon de Lençols*, 4 actes de MM. A. Lénéka, Bernède et E. Missa; vers le 21, à la Comédie-Française, le *Pardon*, 3 actes de M. J. Lemaitre, et les *Petites Marquis*, 2 actes de M. Boniface; vers le 23, au Gymnase, *Amour d'automne*; vers le 25, à l'Opéra, la *Montagne noire*, 4 actes de M^{lle} Augusta Holmès. — En outre, le *Foyer paternel* de Suderman passera le 12, à la Renaissance.

LES LIVRES NOUVEAUX

L'Homme et sa destinée, par Th. Funck-Brentano. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50 (Plon, Nourrit et C^{ie}).

La Politique indo-chinoise, études coloniales, 1892-1893, par Albert de Pourvoirville. 1 vol. in-18, 3 fr. 50 (Savine).

Contre Musset et Mürger, par Primogué, une brochure in-18 (Imprimerie Labure).

Les Illusions socialistes, par Paul Maudouble. In-18, 2 fr. (Dentu).

At home, comédie en un acte, en vers, par Louis Legendre. In-18, 1 fr. 50 (Léon Chailley).

ANNONCES

Tarif des Insertions : 5 fr. la ligne.

Les annonces sont reçues : Chez MM. AUBOURG et C^{ie}, 10, place de la Bourse.

A. LAHURE, 9, rue de Fleury; Et aux BUREAUX DU JOURNAL, 13, rue Saint-Georges.

UN RECORDS IMBATTABLE

Voilà dix ans passés qu'il détient le record des plus exquis parûms, ce doux Congo de France! Ralliant tous les goûts, charmant la préférence, il court vers des succès plus merveilleux encore.

M^{lle} Evéry, au savonnier Victor Vaisquier.

BAL BULLIER 31, av. de l'Observatoire, de société, à partir 95, 2 h., et de M^{lle} Prud'homme, not. à Gailion, Cons. 30,000 fr. Loy. d'av. 20,000 fr. M. ap. 200,000 fr. S'ad. à M. Richard, 35, av. de l'Opéra, et aux not. M^{lle} Galin et PUCHEHOMME, dép. de l'en.

Étude de M^e CHAIN, av. à Paris, 43, r. Lafayette. Vente au Palais, le 23 janvier 1895, en 3 lots, de : 1^{er} une MAISON d'angle, à Paris, r. Gomboust, n. 35, et Gailion, Cons. 30,000 fr. Loy. d'av. 20,000 fr. Revenu env. 20,000 fr. Mise à prix : 180,000 fr.

2^e une MAISON d'angle, av. des Termes, 1, et avenue de Wagram, 49. Revenu env. 30,000 fr. Mise à prix : 300,000 fr.

3^e une MAISON avenue de Wagram, 47. Revenu env. 10,000 fr. Mise à prix : 100,000 fr. S'adresser à M^e CHAIN, avoué, et à M^e Meignien, notaire à Paris.

VENTE au Palais, le 26 janvier 1895, à 2 heures.

1^o CHATEAU ET DOMAINE de CONDÉ-sur-IRON (Eure) et dépendances. Cont. env. 244 hect. Mise à pr. 500,000 fr.

2^o FERME DE PIHALIÈRE et dépendances, comm. de Condé-sur-Iron, louée à raison de 35 fr. l'hectare. Mise à pr. 100,000 fr.

3^o une MAISON de TRÉFILERIE et dépendances, comm. de Condé-sur-Iron, louée à raison de 35 fr. l'hectare. Mise à pr. 100,000 fr.

4^o FERME DE PRÉ et MOULIN de VEAU, canton de Braise (Aisne). Revenu brut : 6,200 fr. Mise à prix : 170,000 fr. S'adresser à M^e Connor et Marin, avoués à Paris, et M^e Camille Tolly, notaire à Paris.

MAISON à PARIS, rue de Miromensil, 57. Rev. br. 17,375 fr. 45 M. à p. 300,000 fr. A adj. s. l'ench. ch. des not. Paris le 29 janv. 1895. S'adr. à M^e MASSON, not., 58, bd Haussmann

FABRIQUE Fournitures générales pour **MINES** expl. à Courbevoie et au Havre. A adj. étude de M^e GALIN, not. à Paris, 55, r. Châteaudun, 21 janv. 95. 1 h. M. à p. pouv. et. baiss. 10,000. Cons. 2,000 fr.

Etude de M^e Victor TRICOT, avoué à Paris, rue Le Pelletier, 51.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le 16 janvier 1895, à 2 heures, sur licitation en 1 lots, avec faculté de réunion, d'un **TERRAIN** sis à Paris, rue Saint-Bernard, n° 26,

1^{er} lot, rue Faidherbe, 21 et 23, ainsi divisé : 1^{er} lot, TERRAIN à Paris, r. Faidherbe, 21 ou 23. Mise à prix : 125,000 francs.
2^e lot, TERRAIN à Paris, r. Faidherbe, 21 ou 23. Mise à prix : 115,000 francs.
3^e lot, TERRAIN à Paris, rue Saint-Bernard. Mise à prix : 200,000 francs.
4^e lot, TERRAIN à Paris, à l'angle de la rue Saint-Bernard et Charizy. Mise à prix : 120,000 francs.

S'adresser à M^e Victor TRICOT et SÉNART, avoués, et Motel, notaire.

PROPRIÉTÉ rue St-Denis, 213. C^e 491 m. 10 env. rev. br. 15, 105 fr. M. à p. 330,000 fr. A adj. s. l'ench. ch. des not. à Paris, 29 janv. 1895. S'adr. à M^e FONTANA, not., 10, rue Royale.

MAISON rue de Lille, 50, angl. rue du Bac. Revenu 18,350 fr. M. à p. 300,000 fr. A adj. s. l'ench. ch. des not. à Paris, 15 janv. 1895. S'adr. à M^e PLUCHE, not., 32, r. de la Chapelle.

MAISON quai Montebello, 1. Revenu brut, 3,894 fr. M. à p. 40,000 fr. A adj. s. l'ench. ch. des not. à Paris, 15 janv. 1895. S'adr. à M^e DELAPALME, n., 15, r. de la Chaussée-d'Antin.

Etudes de : 1^{er} M^e BERTON, av. à Paris, 8, r. d'Alger. 2^e M^e DERNIS, av. à Paris, 8, r. de l'Isly, au Palais de Justice, à Paris, le 23 janvier 1895, à 2 heures, d'une **MAISON** sise

119, rue des Boulets. Revenu net, 15,000 fr. env. Mise à prix : 120,000 fr. S'adresser auxdits M^e BERTON et DERNIS, avoués, et à M^e Théret, notaire, à Paris.

Etude de M^e GROGNARD, avoué à TOURS, sur surcélébration du sixième, au Palais de Justice à Tours, le samedi 19 janvier 1895, à midi, en un seul lot

De la **PROPRIÉTÉ** de BELLEVUE ou les la TOURELLES située commune de Fondettes, près Tours. Magnifiques vignes sur la vallée de la Loire. Très moderne, cinq hectares de dépendances. Mise à prix cinquante mille trois cent trente-quatre francs et centimes, soit 51,334 francs.

S'adr. pour renseignements, à M^e GROGNARD, Coffeteau et Thomas, av. à Tours; et au greffe du Tr. civ. de Tours où est déposé le cahier des charges.

Etude de M^e DUBOURG, avoué à Paris, boulevard Saint-Michel, 17, au Palais de Justice, à Paris, le 26 janvier 1895, à deux heures,

de **3 MAISONS** à BILLANCOURT (Seine), route de Vanvailles, n° 51 et 53, et rue Cacheux, n° 2.
1^{er} lot : Contenance, 152 mètres environ. Revenu brut, 5,140 fr. environ. Mise à prix : 50,000 francs.
2^e lot : Contenance, 166 mètres environ. Revenu brut, 7,535 fr. environ. Mise à prix : 70,000 fr.
3^e lot : Contenance, 328 mètres environ. Revenu brut, 3,775 fr. environ. Mise à prix : 30,000 francs.

S'adresser audit M^e DUBOURG; à M^e Delpon de Vissac et de Bièvre, avoués, à M. Cacheux, 52, rue du Vieux-Pont-de-Stèves, à Billancourt; au greffe et sur les lieux.

2 MAISONS r. du Sabot 2 et 4. C^e 613 m. Rev. 19,690 fr. M. à p. 200,000 fr. A adj. s. l'ench. ch. des not. Paris, le 5 février 1895. S'adr. à M^e PÉRE, not., 9, place des Petits-Fères.

Etude de M^e LESTIBODIS, av. à Paris, 28, rue Vignon. Vente au Palais, le 2 février 95, 2 h. de

DEUX MAISONS et **TERRAIN** à Paris (1^{er} MAISON, rev. des Boulets, à usage d'hôtel meublé. Mise à prix : 25,000 fr. 2^e MAISON, 9, rue Montlouis, M. à p. 30,000 fr. 3^e TERRAIN sur ruelle non classée, aboutissant 98, rue des Boulets. Contenance env. 510 m. 65. Mise à prix : 15,000 francs.

S'adresser audit M^e LESTIBODIS; à M^e Raynaud, avoué, rue d'Enghien, 7, et M^e Leroy, notaire, boulevard Saint-Denis, 9.

Fonds de **FRUITS** et **PRIMEURS**, r. Mondetour, n° 21. A adj. et. de M^e FAUCHEY, not., 3, r. du Louvre, 15 janv. 95. 1 h. tr. pcc. M. à p. pouv. et. baiss. 20,000. Loy. d'av. 2,550. Cons. 1,500 M. NAVARRE adm. soc. 61, r. P^{ne}-Champs et aud. n.

Etude de M^e BERTON, avoué à Paris, rue d'Alger, 8.

VENTE au Palais de Justice, à Paris, le mercredi 23 janvier 1895, à deux heures, sur licitation, en un seul lot

D'UN IMMEUBLE SIS A PARIS rue de Courcelles, 94 et 96; r. de Chazelles, 4, 3, 5 et 7, et rue Roussel, C^e 1,283 m. 14 environ. Revenu net : 28,500 fr. env. Mise à prix : 350,000 fr. S'adr. à M^e BERTON, Mignon et Gamard, av.; M^e Olagnier, notaire; M. Degréve, architecte, 8, rue Fromentin, et sur les lieux pour visiter.

CHASSE pr. Melun, Adj. ét. M^e CHAGOT, not. à Melun, 19 janv. 1895. Prix : 2,500 fr.

CRÉANCES de 2,500 fr. 55. Adj. et. M^e Motel, not., bd de Courcelles, 19, le 16 janv. 95, 2 h. M. à p. 100 fr. Cons. 50 fr. S'adr. à M. MALLE, syndic, 6, r. du Pont-de-Lodi et not. aut.

4 MAISONS à Paris 1^{er} r. Montorgueil, 53; 2^e r. des Lombards, 17; 3^e r. de l'Exposition, 1 et 3 (contigus). C^e 225,181 et 230 m. env. Rev. br. 12,300, 9,810 et 11,870 fr. M. à p. 120,000, 110,000 et 120,000 fr. Adj. s. l'ench. ch. des not. Paris le 29 janvier 1895, p. M^e AUBROX, not., 146, r. Rivoli.

ADJ. s. l'ench. ch. des not. Paris, 29 janv. 95. **GRAND TERRAIN** 1311^m 34 env., bd St-Germain, 61 et 61 bis. Fac. 106,31. R. env. 49,000 fr. M. à p. 400,000. env. Rev. br. 12,300, 9,810 et 11,870 fr. M. à p. 120,000, 110,000 et 120,000 fr. Adj. s. l'ench. ch. des not. Paris le 29 janvier 1895, p. M^e AUBROX, not., 146, r. Rivoli.

ADJ. s. l'ench. ch. des not. Paris, 29 janv. 95. **GRAND TERRAIN** 1311^m 34 env., bd St-Germain, 61 et 61 bis. Fac. 106,31. R. env. 49,000 fr. M. à p. 400,000. env. Rev. br. 12,300, 9,810 et 11,870 fr. M. à p. 120,000, 110,000 et 120,000 fr. Adj. s. l'ench. ch. des not. Paris le 29 janvier 1895, p. M^e AUBROX, not., 146, r. Rivoli.

PLACEMENTS DE 1^{er} ORDRE **ACTIONS DE C^{ies} D'ASSURANCES** et **Grandes Valeurs Industrielles.** Négociations. Cote spéciale gratuite **MM. A. & G. CHANLAIRE**, Banquiers 51, Rue Vivienne, PARIS

MOUTARDE GREY-POUPON, DIJON EXP^{tes} Unvers^{tes} Paris. 1889. — Seule Médaille Or.

EN 15 JOURS l'Aquabaldine embellit le visage. BALDINI, 3, rue de la Banque.

La mixture vénitienne **BROUX** donne aux cheveux gris les tons les plus naturels; aussi les salons de la M^{me} BROUX, 10, rue St-Florentin, sont-ils le rendez-vous de nos belles mondaines.

CHEVEUX CLAIRSEMÉS, allongés et rendus touffus par l'Extrait capillaire des **Bénédictins du Mont-Majella**, qui arrête aussi la chute et retarde la décoloration, 6 f. le flac. Formid. 6 f. 85 à l'adm^r **Senet**, 35, rue du 4-Septembre, Paris.

REGARD DE FEU à l'ombre de cils et de sourcils brunis, épaissis par la **Sève sourcilnière**. Parfumerie Nison, 31, rue du 4-Septembre.

UN MONSIEUR offre gratuitement à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

ROYAL HOUBIGANT NOUVEAU PARFUM

Gouttes Livoniennes Contre Rhumes, Toux, Bronchites, etc.

LE COQUET LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX DE MODES Texte illustré, Gravure colorée et Patron coupé dans tous les numéros
Tous les samedis... 26 fr. par an
Tous les 15 jours... 20 fr. —
Tous les mois... 12 fr. —
Demander spécimen et conditions d'abonnements à M. A. ALBERT, directeur, 6, rue Favart, Paris.

POMMADE DU D^r ALAIN GUÉRIT SUREMENT LA CHUTE DES CHEVEUX produite par une altération du cuir chevelu (pellicules, rougeurs, démangeaisons). Le Pot : 3 fr. 25 franco. 23, Rue de Châteaudun, Paris.

EN PROVINCE : COIFFEURS-PARFUMEURS

COURSES & CHASSES INDISPENSABLE pour fortifier les **JAMBES DES CHEVAUX** et les reposés de la fatigue

EMBROICATION MÉRÉ Demander BROCHURE EXPLICATIVE franco à M^{re} DE CHANTILLY, A ORLÈANS

LA VÉRITABLE **EAU DE BOTOT** est le seul Dentifrice approuvé par **L'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS** (16 Mai 1783) Pour éviter les Contrefaçons souvent dangereuses, toujours nuisibles, exiger sur l'étiquette la signature : *M. Botot* et l'adresse : **17, Rue de la Paix, Paris.**

Fab. FAUTEUILS et VOITURES MÉCANIQUES pour Malades et Blessés. CANAPÉS-LITS. Env. fr. Cat. **ELIERS** 96, B^e Beaumarchais, PARIS

NI FROID NI AIR par les portes et croisées, pose de **BOURRELETS INVISIBLES** et de **PLINTHES**, *Jaccou*, 37, r. l'Echiquier

ANTIPYRINE Exiger dans toutes les Pharmacies **L'ANTIPIRINE du D^r KNORR** Consulter les Médecins pour les doses à prendre

ETABLISSEMENT DE SAINT-GALMIER (Loire) **SOURCE BADOIT** L'EAU DE TABLE SANS RIVALE, LA PLUS GAZEUSE Débit : 30 millions de bouteilles par an. Vente 15 millions

PARFUMERIE **PARIS-CAPRICE** Nouvelle création **GELLÉ FRÈRES** PARIS - 6, Avenue de l'Opéra - PARIS

SIROP FLON Pectoral. **RHUMES * CATARRHES** Guérit **IRRITATIONS** des **BRONCHES**

À LA PORTE CHINOISE 36, Rue **VIVIENNE** PARIS **THÉS CHOCOLATS**
SOUCHONG bonne qualité. Paquet rouge 5 fr. la livre.
SOUCHONG Taverne. Paquet jaune 6.50 —
MÉLANGE des Mandarins Paquet blanc 10 fr. —
La Porte Chinoise, fondée en 1826, est une des plus anciennes maisons de Paris pour la vente du Thé et elle a toujours conservé sa supériorité.
Les Commandes sont expédiées franco. **DEMANDER LE PRIX COURANT**

Klein: Le Cœur d'Yvette, égale Fraises au Champagne.

CHOCOLATS QUALITÉ SUPÉRIEURE **C^{ie} Coloniale** ENTREPOT GÉNÉRAL Paris, Avenue de l'Opéra, 19 DANS TOUTES LES VILLES CHEZ LES PRINCIPAUX COMMERÇANTS

RHUM CHAUVET **L.T. PIVER A PARIS** PARFUMERIE **CORYLOPIS du JAPON** SAVON. EXTRAIT. EAU DE TOILETTE. POUDRE. HUILES

AVIS IMPORTANT La **PORTE CHINOISE**, fondée à Paris, 36, rue Vivienne, en 1826, a toujours tenu le premier rang pour le choix unique et la qualité supérieure des Thés qu'elle importe. Soixante-dix ans d'existence et de relations suivies dans ce genre de commerce, lui permettent de s'assurer des récoltes les plus estimées de la Chine.
Pour prendre pendant les réveils, nous recommandons le **Souchong**, à 5 fr.
Pour le déjeuner du matin, ainsi que pour le soir, notre **Taverne**, à 6^{fr} 50 la livre, et notre mélange des Mandarins, à 10 fr. la livre.
Thés depuis 4 fr. jusqu'à 30 fr. la livre
DEMANDEZ LE CATALOGUE de tous les Thés de la **PORTE CHINOISE** On vous l'expédiera franco.

PLUS DE MAUX DE DENTS! PAR L'EMPLOI DES **DENTIFRICES** Elixir, Poudre et Pâte **DES BÉNÉDICTINS** de l'**Abbaye de Soulae** Dom **MAQUELONNE**, Prieur Inventé en l'an 1873 par le Prieur P. **BOURSAUD** **VENTE EN GROS :** **SEGUIN, BORDEAUX** MAISON FONDÉE EN 1807 **Exiger la Signature du PRIEUR** *Dom Maquelonne S. Cho* Vente dans toutes les bonnes Parfumeries Pharmacies et Drogueries.

CHOCOLAT MEXICAIN **PEU SUCRÉ, LE PLUS DIGESTIF** Le sucre en trop grande quantité dans le chocolat le rend indigeste; vous évitez cet inconvénient en prenant le **CHOCOLAT MEXICAIN**, recommandé par les plus grands médecins. **MASSON** 91, r. de Rivoli, et 9, Boul^d de la Madeleine PARIS

NOS GRAVURES

LA DÉGRADATION DU CAPITAINE DREYFUS

Le samedi 5 janvier, à neuf heures du matin, le capitaine d'artillerie Alfred Dreyfus a subi la peine de la dégradation. C'est dans la cour d'honneur de l'École militaire qu'a eu lieu la parade d'exécution. Nous n'avons pas à retracer ici l'appareil solennel déployé conformément aux règlements de l'armée. Les journaux ont donné là-dessus des détails circonstanciés; mais, quelque fidèles et quelque colorés qu'aient été les comptes rendus de la presse quotidienne, ils n'ont pu traduire qu'incomplètement les deux scènes les plus poignantes de ce spectacle émouvant, celles que reproduisent nos gravures avec une scrupuleuse exactitude.

Le greffier du Conseil de guerre a donné lecture du jugement; puis, au milieu d'un profond silence, le général Darras, qui commande la parade, vient de prononcer ces paroles: « Dreyfus, vous êtes indigne de porter les armes; au nom du peuple français, nous vous dégradons. » Aussitôt, le sous-officier de cavalerie de la garde républicaine s'approche du condamné. C'est l'adjudant Bouxin, un homme de haute taille, au visage martial, la moustache légèrement grisonnante, — le type classique du soldat de carrière. Décoré de la médaille militaire, il est sorti de l'artillerie, et le voilà, ce vétéran, face à face avec un officier de son ancienne arme, non pas se présentant en subordonné respectueux, mais se dressant en exécutant implacable. Dépouiller l'ex-capitaine de ses insignes, telle est sa mission, on pourrait dire sa douloureuse corvée. Il s'en acquitte rapidement. D'une main sûre, sans hésitation ni temps d'arrêt, il arrache les galons du képi et des manches, les boutons du dolman, le numéro régimentaire, les bandes rouges du pantalon; enfin, ayant tiré l'épée du fourreau, d'un coup sec il la brise sur son genou, en deux tronçons qu'il jette aux pieds du condamné.

La première épreuve du supplice est terminée. Le patient la subit, immobile, presque inerte, ne s'animant qu'à la fin pour protester de son innocence et crier: « Vive la France! » Il lui reste à subir la seconde, plus terrible encore peut-être. Dreyfus va passer devant le front des troupes sous les armes, formées en carré: plus d'un kilomètre à parcourir! Escorté de quatre artilleurs commandés par un brigadier, il se met en marche. Il avance, la tête haute, d'un pas ferme et régulièrement cadencé. Son allure est si naturelle qu'on croirait voir un soldat défilant ou manœuvrant dans les conditions normales, n'étaient ses bras ballants, et l'aspect étrangement funèbre de cet accoutrement qui fut un uniforme galonné et qui, tout noir maintenant, n'est plus qu'une sorte de livrée sans nom. Le condamné poursuivra ainsi sa lamentable promenade jusqu'au bout, sans courber un instant le front sous les regards curieux et méprisants braqués sur lui. Il ne se départira de son impassibilité que pour répéter encore, à plusieurs reprises, d'une voix forte son cri de protestation: « Je suis innocent! Vive la France! » Et, poursuivi par les huées de la foule massée devant la grille de la cour, il disparaîtra dans la voiture cellulaire, laissant profondément impressionné et comme frappé d'une douloureuse stupeur les témoins de cette cérémonie si imposante et si lugubre à la fois.

LA LÉGATION DE FRANCE A PÉKIN

Les photographies d'actualité chinoise que reproduisent nos gravures nous arrivent de Pékin par le dernier courrier; et pourtant, à la surprise de ceux qui connaissent peu les choses de l'Extrême-Orient, elles ne paraissent pas se rapporter aux événements redoutables dont la Chine est, depuis dix mois, le théâtre, et dont tous les hommes politiques de l'Europe et de l'Amérique sont les attentifs et inquiets spectateurs. Ajoutons, pour étonner encore plus nos lecteurs, que, là-bas, les représentants des puissances étrangères semblent attacher plus d'intérêt aux faits, menus en apparence, que nous allons relater, qu'aux effroyables désastres de la guerre sino-japonaise. C'est, dirions-nous en Europe, un signe des temps; c'est, à Pékin, un signe des mœurs, des idées,

des préjugés héréditaires du soi-disant immuable Orient. On tient plus à des usages consacrés par le temps qu'aux institutions mêmes, à la forme des privilèges qu'à la réalité des intérêts, à l'ombre qu'à la proie: on sacrifie tout plutôt que de « perdre la face ».

Il a fallu des siècles aux représentants de la France et de l'Europe pour arriver, ces jours derniers seulement, à une conquête de pure étiquette que la diplomatie poursuivait avec une ardeur toujours renaissante et toujours trompée, c'est-à-dire à l'honneur d'être reçus par l'empereur de Chine, en personne, dans son palais et dans des conditions plus ou moins conformes aux règles du protocole européen. Sans doute les désastres militaires de l'heure présente n'ont pas été étrangers à cette concession.

Quelle que soit l'arrière-pensée de la cour de Pékin, toujours est-il qu'elle vient de laisser tomber en partie les barrières tant de fois séculaires élevées entre la personne sacrée de son souverain et les représentants officiels des chefs d'Etat étrangers. Autrefois, lorsque, dans des circonstances extraordinaires, l'ambassadeur d'un souverain d'Europe était admis devant l'empereur de Chine, il devait se jeter à terre devant lui. C'est ainsi qu'il y a un siècle, en 1795, l'envoyé de Russie fut reçu dans le palais, en se prosternant. En 1873, après d'interminables négociations, les représentants étrangers obtinrent de paraître devant le précédent empereur sans se prosterner; mais ils furent reçus hors de l'enceinte, et avec un cérémonial qui empêchait de voir ses traits. Le lendemain, le journal officiel de la cour annonçait que des « diables » — c'est le nom donné aux étrangers, — ayant osé affronter la présence du Fils du Ciel, ils avaient été renversés, foudroyés par Sa Majesté. C'est, du reste, un préjugé populaire en Chine que le téméraire qui voit l'empereur meurt dans l'année. En 1892, l'audience fut accordée par l'empereur actuel aux ministres étrangers, mais dans un pavillon à part, et non pas dans le palais. Les divers ministres l'acceptèrent dans ces conditions, à l'exception de ceux de France et de Russie. L'attitude ferme et digne de ces derniers obtint enfin pleine satisfaction, et il fut décidé, il y a deux mois, que les légations française et russe seraient reçues par l'empereur dans le palais même. A ce moment toutes les autres légations protestèrent et réclamèrent la même faveur qui, après une nouvelle série de pourparlers et de négociations dont la diplomatie est coutumière, fut accordée à toutes.

Notre ministre qui a le premier cet honneur, M. Auguste Gérard, est un homme jeune et d'avenir. Né le 28 mars 1852, il a quarante-deux ans. C'est un ancien élève de l'École normale supérieure, cette pépinière de l'Université qui, suivant le mot de Villemain, « mène à tout, à la condition d'en sortir ». Son inoubliable directeur, Ernest Bersot, aurait dit de lui, comme du pauvre Prévost-Paradol, mort si tragiquement à Washington, comme de M. Patenôtre qui, parti également de la rue d'Ulm, est aussi allé à Washington, en passant par Pékin: « Nos normaliens font du chemin, s'ils ne font pas leur chemin. » M. Gérard fera l'un et l'autre; car il couvre de dehors aimables le fond sérieux du diplomate.

Les photographies que nous envoie notre compatriote, M. Charles Vapereau, nous représentent la légation française se préparant à se rendre à cette fameuse audience impériale, dans les chaises à porteurs, qui sont les voitures de gala de la capitale chinoise. Naturellement il n'a pu photographier l'audience elle-même: son objectif, qui a donné récemment à l'Illustration le précieux groupe des ministres du Tsoang-li-Yamen, n'a pas encore été admis à prendre sur le vif son inaccessible Majesté. Nous pouvons pourtant dire comment se sont passées les choses. Descendus de chaise à l'entrée de l'enceinte extérieure du palais, le ministre et son cortège ont traversé à pied les cours, au milieu d'une foule énorme, jusqu'à des tentes dressées pour la circonstance, où il leur a été servi une tasse de thé; puis ils se sont présentés devant l'Empereur qui les attendait sur son trône, dans une salle de moyenne grandeur, en faisant les saluts réglés d'avance; après la remise des lettres de créance et l'échange des compliments d'usage, ils se sont retirés à reculons, en faisant les mêmes saluts réglementaires.

Avec les portraits de notre personnel diplomatique de Pékin, nous recevons le dessin d'une voiture qui a droit aussi à quelque attention. C'est le cadeau offert à l'impératrice douairière, à l'occasion de son soixantième anniversaire, par le personnel européen, anglais en grande partie, de la Douane chinoise. On sait que cette douane est la source principale des revenus de l'Empire et que son chef, sir Robert Hart, compte, à Pékin, à côté des légations, comme une grande puissance. Cette voiture, construite en France, est de couleur jaune, couleur naturellement à la mode chez la race mongole, et ses ornements sont en cuivre doré. Il est permis de voir dans ce présent, offert par des Anglais à une souveraine d'Orient, un hommage à l'industrie parisienne. M'est avis, toutefois, qu'une batterie de canons rayés, avec la manière de s'en servir, donnée à la Chine en ce moment, eût mieux fait son affaire.

ADRIEN TELL.

LE NAUFRAGE DE « L'EMPRESS »

Les violents ouragans qui ont assailli nos côtes, ces jours derniers, y ont déterminé de nombreux sinistres. L'accident dont les abords de Calais ont été le théâtre vendredi et qui est survenu à l'Empress, un des plus beaux navires du London-Chatham, s'est présenté dans des conditions singulièrement émouvantes, bien qu'il n'y ait heureusement pas eu de mort d'homme à déplorer.

L'Empress, qui avait quitté Douvres à une heure de l'après-midi, ayant à bord 118 passagers et la malle des Indes, et qui arrivait devant Calais à 3 heures, s'engageait dans la passe des jetées, quand une vague énorme la prit en travers et la poussa sur le mûrier de la jetée ouest qui fut démolie en partie; le tambour de bâbord du paquebot fut enfoncé, la passerelle arrachée, et le navire, désarmé, allait s'échouer sur la plage à 200 mètres environ des bâtiments de l'ancien Casino. C'est là que le représente notre gravure, faite d'après une photographie de M. Lormier (notre correspondant spécial de Boulogne, M. Meys, ayant été empêché de se rendre à Calais, nous a prié de reproduire le cliché de son confrère).

L'eau cependant avait envahi la chambre des machines; on éteignit les feux, en ne conservant que tout juste ce qu'il fallait pour l'éclairage électrique des salons dans lesquels s'étaient réfugiés les voyageurs. Ces derniers, bientôt rassurés par le sang-froid des officiers du bord, se résignèrent à attendre que l'état de la marée permit le débarquement. Ce n'est guère que vers dix heures du soir que put commencer le transbordement des passagers et des dépêches.

Le naufrage de l'Empress n'est malheureusement pas sans précédent. Déjà l'année dernière, le paquebot l'Invicta s'était échoué à Calais à peu près au même endroit. Ces accidents multipliés démontrent que, malgré ses récentes améliorations, le port de Calais est devenu insuffisant pour des bateaux de la puissance qu'impose aujourd'hui la concurrence d'Ostende et de Flessingue. Dans ces conditions, on peut se demander comment la plus grande partie du trafic franco-anglais continue à passer par Calais-Douvres, alors que la distance de Paris à Londres est plus courte de 48 kilomètres par Boulogne-Folkestone, et que le port de Boulogne offre des ressources et une sécurité bien supérieures à celles de Calais. Il y a là une anomalie que l'on voudrait beaucoup des innombrables voyageurs fréquentant cette grande artère internationale. En voici l'explication.

Si l'on examine notre carte de la page 33, on voit que la ligne Paris-Calais-Douvres-Londres fait 44 kilomètres de trop sur la rive française; pour remonter de Boulogne à Calais, puis 9 kilomètres de trop encore de l'autre côté du détroit; pour redescendre de Douvres à Folkestone. Il est vrai que la traversée maritime est de 5 kilomètres plus courte par Calais-Douvres, mais à la vitesse de 20 nœuds (37 kilomètres à l'heure), la différence n'est, pour le paquebot, que d'un peu plus de 8 minutes, tandis qu'on en perd 30 en chemin de fer.

L'insuffisance du port de Folkestone, dont l'entrée n'est praticable que par beau temps, a été, jusqu'à présent, un obstacle insurmontable au développement de ce service, mais notre carte montre encore que la véritable voie rapide, sûre et possible

à suivre par tous les temps, serait celle de Boulogne-Douvres. Pourquoi donc est-elle délaissée? C'est que, des trois Compagnies de chemins de fer intéressées, la Compagnie française du Nord est de beaucoup la plus puissante et que le passage des trains sur ses rails représente, à son profit, une perception de plusieurs millions dans la répartition des recettes.

M^{me} HENRY

Parmi les nouveaux légionnaires dont le Journal Officiel a publié la liste, figure M^{me} Henry, sage-femme en chef de la Maternité. Cette flatteuse distinction est la récompense de services peu connus du grand public, mais appréciés à leur juste valeur par les hommes compétents.

M^{me} HENRY. — Phot. Chardonnet.

Ce poste de sage-femme en chef est des plus enviés; il a été occupé tour à tour par M^{mes} Lachapelle, Legrand, Charrier, Alliaud et Calais.

Aussitôt nommée, M^{me} Henry y a témoigné de la valeur de son enseignement par les élèves de premier ordre qu'elle a formés et forme tous les jours. Logée dans un pavillon spécial qui communique avec les salles des malades, sa tâche est considérable: il lui faut soigner toutes les hospitalisées, assister le chirurgien en chef dans toutes les opérations, enfin faire des cours théoriques et pratiques à ses élèves. Mais, si absorbantes qu'elles soient de jour et de nuit, ces attributions ne devaient pas suffire au zèle bienfaisant de M^{me} Henry, qui obtint, il y a quelques années, du conseil municipal, la cession de terrains et la construction d'une annexe de la Maternité où sont spécialement soignés et élevés les nouveaux-nés débiles. La croix décernée à M^{me} Henry est en partie la récompense de l'initiative qu'elle a déployée à cette occasion.

Alerte, de taille moyenne, la nouvelle légionnaire s'exprime avec une clarté facile; d'abondants cheveux blancs encadrent son visage où brillent des yeux limpides et francs.

NOTRE SUPPLÉMENT MUSICAL

..... Tu t'en reviens
Du pays dont je me souviens
Comme d'un rêve!
..... Venise!
Là, mon pauvre cœur est resté!

Ainsi disait Alfred de Musset dans les strophes qu'il adressait à son frère revenant d'Italie! Quel est d'ailleurs le poète qui, comme lui, n'a pas chanté Venise, son ciel et ses lagunes?

Les musiciens, eux aussi, ont vu souvent leurs rêves mélodiques bercés par les échos de ces tendres arabesques ou sérénades vénitiennes qui s'envolent, légères et sonores, des noires gondoles sillonnant le Grand Canal.

C'est assurément une de ces gracieuses arabesques que l'on a chanté dans l'imagination de M. Théodore Lack, un de nos maîtres les plus aimés du piano.

De Paul et Virginie, dont l'Opéra-Comique vient de faire une très belle reprise, nous donnons aujourd'hui l'Andante de l'air de Virginie, chanté au troisième acte avec un charme et une simplicité très artistiques par M^{me} Saville qui s'impose chaque soir davantage à la faveur du public.

L. MARC; Directeur-Gérant.

— Imprimerie de l'Illustration, L. MARC,
13, rue Saint-Georges.